

RAPPORT DE LA SIXIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'EUROPE

St-Julian's, Malte, 28-31 octobre 1968



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Les rapports suivants des réunions précédentes ont été publiés:

1. Réunion régionale préparatoire, Rome, 10-15 octobre 1949
2. Conférence pour l'Europe, Rome, 10-15 octobre 1960
3. Troisième conférence régionale pour l'Europe, Rome, 8-13 octobre 1962
4. Quatrième conférence régionale pour l'Europe, Salzbourg, Autriche, 26-31 octobre 1964
5. Cinquième conférence régionale pour l'Europe, Séville, Espagne, 5-11 octobre 1966

RAPPORT

de la

SIXIEME CONFERENCE REGIONALE POUR L'EUROPE

Tenue à St-Julian's (Malte)

du 28 au 31 octobre 1968

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Rome, 1968

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1
ORGANISATION DE LA CONFERENCE	1
OUVERTURE DE LA CONFERENCE	2
CLOTURE DE LA CONFERENCE	3
RESUME DES DEBATS	5
L'AVENIR DE L'AGRICULTURE EUROPEENNE	7
a) La place de l'agriculture dans un continent développé	7
b) Plan indicatif mondial pour le développement agricole	9
ACTIVITES DES ORGANES REGIONAUX EUROPEENS DE LA FAO	10
a) Commission européenne d'agriculture	10
b) Commission européenne des forêts (CEF) et Comité du bois de la CEE	11
c) Commission européenne consultative pour les pêches dans les eaux intérieures (CECPI) et Conseil général des pêches pour la Méditerranée (CGPM)	12
d) Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse	12
AUTRES ACTIVITES EUROPEENNES DE LA FAO	
a) Programme sur le terrain en Europe	13
b) Programme de coopération FAO/Industrie	13
c) Campagne mondiale contre la faim	14
d) Coopération avec les programmes bilatéraux des pays européens	14
e) Centre de documentation	15
ACTIVITES CONJOINTES AVEC D'AUTRES INSTITUTIONS DES NATIONS UNIES ET ORGANISMES ASSOCIES	15
a) Programme alimentaire mondial	15
b) Comité des problèmes agricoles de la CEE et Groupe d'étude FAO/CEE/Conférence des statisticiens européens sur les statistiques agricoles et alimentaires en Europe	16
c) Division mixte FAO/AIEA de l'énergie atomique en agriculture	16
d) Programme de coopération FAO/BIRD	17
AVENIR DE LA CONFERENCE REGIONALE POUR L'EUROPE	17
ANNEXE I LISTE DES PARTICIPANTS	19
ANNEXE II EXPOSE DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE LA FAO	34

INTRODUCTION

ORGANISATION DE LA CONFERENCE

1. La sixième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe s'est tenue à St. Julian's (Malte), sur l'aimable invitation du Gouvernement maltais, du 28 au 31 octobre 1968. Elle devait examiner, d'une part, les faits nouveaux qui se sont produits au cours des deux dernières années et qui influenceront sur les politiques agricoles futures et, d'autre part, les activités des principaux organismes régionaux européens, les autres activités européennes ainsi que les activités conjointes avec d'autres institutions des Nations Unies et organismes associés. Les débats qui ont eu lieu fourniront au Directeur général des indications pour l'élaboration du programme de travail et budget pour l'exercice 1970-71.

2. Ont participé à la Conférence les délégations des 24 Etats Membres ci-après de la Région européenne:

Allemagne, Rép. féd. d'	Italie
Autriche	Malte
Belgique	Norvège
Bulgarie	Pays-Bas
Danemark	Pologne
Espagne	Portugal
Finlande	Roumanie
France	Royaume-Uni
Grèce	Suède
Hongrie	Suisse
Irlande	Turquie
Israël	Yougoslavie

3. L'observateur permanent du Saint Siège était présent à la Conférence.

4. En outre, les Etats Membres suivants appartenant à d'autres régions ont envoyé des observateurs:

Algérie
Etats-Unis d'Amérique
République centrafricaine
République démocratique du Congo

5. Des représentants des organisations et institutions ci-après du système des Nations Unies ont assisté à la Conférence:

Organisation des Nations Unies
Programme des Nations Unies pour le développement
Organisation mondiale de la santé
Organisation météorologique mondiale
Programme alimentaire mondial

6. La Commission européenne d'agriculture, organe permanent de la FAO, était représentée par son Président. La Commission européenne des forêts, la Commission européenne consultative pour les pêches dans les eaux intérieures et le Conseil général des pêches pour la Méditerranée étaient représentés par leur secrétaire.

7. Ont assisté à la Conférence des observateurs envoyés par les organisations internationales gouvernementales suivantes:

Conseil de l'Europe
Commission de la Communauté économique européenne (CEE)
Commission internationale des industries agricoles (CIIA)
Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

8. Ont également assisté à la Conférence des observateurs des organisations non gouvernementales suivantes:

Confédération européenne de l'agriculture (CEA)
Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA)

9. La liste des participants, délégués, représentants, observateurs, fonctionnaires de la FAO et membres du Bureau de la Conférence, figure à l'Annexe I du présent rapport.

OUVERTURE DE LA CONFERENCE

10. Prononçant l'ouverture de la Conférence au nom du Directeur général, M. A.H. Boerma, le Directeur général adjoint a salué les personnalités suivantes: Sir Maurice Dorman, Gouverneur général de Malte, M. Giorgio Borg Olivier, Premier Ministre, Monseigneur Michael Gonzi, Archevêque de Malte, M. Joseph Spiteri, Ministre du Commerce, de l'industrie et de l'agriculture, les membres du Corps diplomatique accrédités auprès du Gouvernement maltais ainsi que les nombreux dignitaires du Gouvernement qui assistaient à la cérémonie. Le Directeur général adjoint a remercié vivement le Gouvernement maltais de son aimable invitation et de la généreuse hospitalité offerte pour la Conférence.

11. M. Borg Olivier, Premier Ministre, a souhaité la bienvenue aux participants à la sixième Conférence régionale pour l'Europe et a remercié la FAO de l'aide qu'elle a apportée à l'agriculture maltaise qui souffre d'une pénurie de terres, d'un manque d'eau et de la faible fertilité du sol.

12. M. Spiteri, Ministre du Commerce, de l'industrie et de l'agriculture a évoqué la longue tradition de l'agriculture maltaise et a parlé des réalisations récentes non seulement dans le domaine de l'agriculture mais aussi dans ceux de l'industrialisation et du développement touristique de l'île. Il a estimé que l'expérience acquise dans d'autres pays pourrait contribuer à trouver une solution aux problèmes qui se posent dans l'île, tout comme les réalisations accomplies à Malte pourraient éclairer la façon dont les problèmes sont abordés par un pays européen en voie de développement.

13. M. Spiteri, Ministre du Commerce, de l'industrie et de l'agriculture de Malte a été élu Président de la Conférence. Le Professeur D. Davidescu, Chef de la délégation roumaine et M. J. Kleppe, Chef de la délégation norvégienne ont été élus Vice-Présidents.

14. La Conférence a adopté l'ordre du jour suivant:

1) L'avenir de l'agriculture européenne:

- a) La place de l'agriculture dans un continent développé - Une évaluation des tendances et des perspectives;
- b) Plan indicatif mondial;

- 2) Activités des organes régionaux européens de la FAO:
 - a) Commission européenne d'agriculture;
 - b) Commission européenne des forêts;
 - c) Commission européenne consultative pour les pêches dans les eaux intérieures et Conseil général des pêches pour la Méditerranée;
 - d) Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse.
- 3) Autres activités européennes de la FAO:
 - a) Programme sur le terrain en Europe;
 - b) Programme de coopération FAO/Industrie;
 - c) Travail européen de la Campagne mondiale contre la faim;
 - d) Coopération avec les programmes bilatéraux des pays européens;
 - e) Centre de documentation de la FAO - son travail avec les différents organes européens.
- 4) Activités conjointes avec d'autres institutions des Nations Unies et organismes associés:
 - a) Programme alimentaire mondial;
 - b) Comité sur les problèmes agricoles de la CEE;
 - c) Groupe d'étude FAO/CEE/Conférence des statisticiens européens sur les statistiques agricoles et alimentaires en Europe;
 - d) Comité du bois de la CEE;
 - e) Division mixte FAO/AIEA pour l'utilisation de l'énergie atomique en agriculture;
 - f) Programme de coopération FAO/BIRD.
- 5) Avenir de la Conférence régionale pour l'Europe.
- 6) Adoption du rapport.
- 7) Clôture de la Conférence.

CLOTURE DE LA CONFERENCE

15. A sa séance de clôture, la Conférence a adopté le texte du rapport dans sa forme présente.
16. M. J. Spiteri, Ministre du Commerce, de l'industrie et de l'agriculture de Malte, Président de la Conférence, a exprimé aux délégués et observateurs ses remerciements pour leur collaboration qui avait permis, dans la relativement courte période de trois jours et demi, d'épuiser l'ordre du jour chargé de la Conférence. Il a également remercié le Directeur général adjoint pour son exposé introductif du plus haut intérêt dont les divers points ont été repris au cours des débats. Il a en outre remercié les deux Vice-Présidents qui l'ont aidé à diriger les travaux de la Conférence.

17. De l'avis du Président, la Conférence a atteint son but puisqu'elle a permis aux délégués des gouvernements d'échanger leurs idées sur les questions de politique générale touchant l'agriculture européenne et aussi d'être informés des diverses activités de la FAO dans la Région européenne. Il a estimé que la Conférence devrait être reconnaissante au Directeur général de l'avoir convoquée, à la demande d'un certain nombre d'Etats Membres intéressés, et que de telles conférences devraient continuer d'être organisées à l'avenir.

18. Au nom des participants, M. H.J. Kristensen, délégué du Danemark, appuyé par plusieurs autres délégués, a rendu hommage au Président pour la compétence avec laquelle il a dirigé les débats de la Conférence. Il a également remercié le Gouvernement maltais pour son hospitalité et pour l'excellente organisation de la Conférence et a demandé à M. Spiteri de transmettre les félicitations des participants à tous les membres du Comité d'organisation, au Secrétariat et aux interprètes.

19. Au nom du Directeur général, M. P. Lamartine Yates a exprimé la reconnaissance de la FAO au Gouvernement maltais pour le concours précieux que celui-ci a apporté à l'organisation de la Conférence et il a remercié les délégués pour leurs intéressantes contributions aux différents points de l'ordre du jour, qui fourniront des indications des plus utiles pour les activités futures de l'Organisation.

RESUME DES DEBATS

20. Après avoir transmis à la Conférence les salutations du Directeur général, le Directeur général adjoint a cité brièvement quelques passages de la récente analyse que le Directeur général a faite de la situation alimentaire mondiale. En 1967, les récoltes ont été généralement bonnes. La production alimentaire du monde pris dans son ensemble a été supérieure d'environ trois pour cent à celle de la campagne précédente. Mais, et ceci compte encore plus, ce gain a été acquis principalement dans les pays en voie de développement, où l'augmentation n'a pas été inférieure à six pour cent, ce qui a permis de récupérer une grande partie du terrain qu'avait perdu la production alimentaire par habitant durant les désastreuses campagnes de 1965 et 1966. Il faut remonter à 1956, donc à plus de 10 ans, pour constater une progression annuelle de cet ordre. D'après les renseignements limités jusqu'à présent disponibles, la production alimentaire continue de s'améliorer en 1968, malgré certains échecs dus aux conditions atmosphériques. Un motif d'espérer est que désormais de nombreux gouvernements font plus de place à l'agriculture dans leur planification et dans leurs investissements. L'effet cumulatif d'actions de développement menées sur de longues années semble enfin se faire sentir. Il faut toutefois souligner que les gains enregistrés récemment sont précaires: ils ne se poursuivront pas automatiquement. Si les Etats Membres relâchent leurs efforts, s'ils ne déploient pas leurs ressources de la manière la plus efficace, alors ils se retrouveront sous peu dans la même situation qu'auparavant.

21. Passant ensuite aux activités de la FAO en Europe, le Directeur général adjoint a affirmé que le problème consistait à déployer des ressources limitées de la manière la plus efficace possible. La FAO ne peut pas donner à l'Europe autant qu'elle le voudrait; tout le monde s'accorde à reconnaître qu'il faut donner une certaine priorité aux besoins des pays beaucoup plus pauvres d'autres régions du monde. Le Directeur général n'a cependant pas l'intention de négliger l'Europe ou de diminuer le volume des ressources consacrées au service des gouvernements et des peuples européens.

22. Le Plan de réorganisation de la FAO traite pleinement des arrangements relatifs à la représentation du Directeur général en Europe au niveau des politiques. Le Représentant régional demeure la clé de voûte du système. Son rôle est d'aider à formuler la politique européenne de la FAO en fonction de l'évolution de la situation, de tenir le Directeur général au courant des souhaits et des demandes exprimés par les gouvernements et de recommander les mesures propres à satisfaire ces demandes de la manière la plus efficace, dans la limite des ressources disponibles. Dans le cadre du Plan de réorganisation, il a été créé un Service régional pour l'Europe qui non seulement prendra en charge toutes les activités qui incombaient jusqu'à présent à l'adjoint du Représentant régional, mais en outre centralisera toutes les opérations sur le terrain exécutées en Europe - que ce soit au titre du PNUD ou d'autres programmes - ainsi que les relations entre la FAO et les programmes bilatéraux d'aide à l'agriculture mis en oeuvre par les pays européens.

23. Un des objectifs essentiels de la FAO en Europe, a poursuivi M. Wells, est de permettre aux spécialistes, techniciens et administrateurs agricoles des Etats Membres de se réunir et d'avoir ainsi des contacts utiles et des échanges de vues fructueux. L'augmentation du nombre des Etats Membres européens de la FAO au cours des dernières années s'est traduite par un volume croissant de demandes de renseignements scientifiques et techniques. Toutefois, le rassemblement et la communication des informations ne satisfont qu'une partie des besoins ressentis par les pays d'Europe dont l'agriculture est la moins avancée. D'où le désir d'avoir des réunions. Les savants qui travaillent dans une discipline donnée tirent de grands avantages de leurs rencontres avec des collègues travaillant dans la même discipline dans un autre pays; cela ne vaut pas seulement pour les spécialistes des universités et des instituts mais aussi pour les fonctionnaires techniques des ministères. Dans bien des cas, les solutions examinées et éprouvées en Europe, notamment dans les pays les moins industrialisés, peuvent s'appliquer, moyennant les modifications appropriées, dans les pays en voie de développement d'autres régions. En un sens, l'Europe est un laboratoire scientifique, social et institutionnel dont les recherches et les expériences servent au reste du monde.

24. Les activités menées en Europe au titre du Programme ordinaire de la FAO sont pour la plupart conduites par l'intermédiaire des commissions techniques permanentes de l'agriculture, des forêts, des pêches et de la lutte contre la fièvre aphteuse et de leurs organes subsidiaires, ainsi que par l'entremise du Secrétariat conjoint FAO/CEE qui dessert les comités de l'agriculture et du bois de la CEE. Il appartient toujours à ces organismes de tenir compte des vues exprimées à la Conférence de la FAO ainsi qu'à cette Conférence régionale. Ainsi, la Conférence de la FAO, à sa quatorzième session, avait vivement recommandé de réduire le nombre des réunions, et la dernière Conférence régionale pour l'Europe avait préconisé de supprimer les groupes de travail lorsque leurs programmes étaient achevés et que leur utilité ne se faisait plus sentir. Conformément à ces recommandations, la Commission européenne d'agriculture et la Commission européenne des forêts ont mis fin à l'activité d'un certain nombre de leurs organes subsidiaires; en outre, afin d'éviter les doubles emplois et de réduire encore le nombre des réunions, plusieurs conférences ad hoc ont été organisées conjointement par la Commission européenne d'agriculture et le Comité de la CEE sur les problèmes agricoles.

25. En ce qui concerne l'assistance sur le terrain fournie en Europe dans le cadre du PNUD, du FISE et de divers fonds de dépôt, la FAO gère actuellement quinze projets du Fonds Spécial dans la Région, et en 1968 l'Europe aura également reçu l'équivalent de dix années de services d'experts et de vingt-sept années environ de bourses au titre du PNUD/PEAT. Si les pays européens souhaitent que la FAO les aide davantage et si les programmes du PNUD d'assistance à l'Europe ne peuvent se développer qu'assez lentement, il faut alors trouver d'autres moyens pour satisfaire les besoins. Il existe un certain nombre de possibilités. Ainsi, les travaux ordinaires des commissions devront être axés plus délibérément qu'auparavant sur les besoins des pays moins industrialisés de la Région. Une intensification des échanges de renseignements techniques et scientifiques n'implique pas forcément un accroissement du nombre des réunions, car on peut aussi obtenir ce résultat en organisant des contacts directs. En outre, les pays qui possèdent des services agricoles compétents sont tout à fait à même de mettre au point de nouveaux programmes et projets avec seulement une assistance extérieure limitée, comportant, par exemple, des visites périodiques d'experts de la FAO. L'Organisation compte essayer cette méthode pour un ou plusieurs programmes portant sur l'expansion de la production de viande de boeuf.

26. Tel est le schéma général de la politique européenne du Directeur général; toutefois, une politique régionale ne saurait être considérée isolément, elle doit être conçue en fonction d'une stratégie générale du développement agricole et rattachée aux cinq domaines prioritaires d'activité que le Directeur général a exposés dans sa récente déclaration au Conseil.

- a) Dans la Région européenne, l'utilisation de variétés de céréales à haut rendement a déjà connu certains succès avec, par exemple, le blé russe en Bulgarie et le blé Mexipack en Turquie. En revanche, il est douteux que beaucoup de progrès aient été réalisés en Europe méridionale dans le domaine des plantes fourragères et des graminées pastorales.
- b) Pour ce qui est des protéines, si la famine n'existe pas en Europe, on enregistre néanmoins une pénurie croissante de viande dans la plupart des pays du sud et de l'est de la Région. Cette situation appelle une action combinée intéressant les cultures fourragères et les pâturages, la sélection du bétail, les abattoirs et les méthodes de commercialisation modernes.
- c) Le gaspillage ne pose pas, en Europe, un problème aussi aigu que dans d'autres parties du monde; néanmoins, il y a encore plusieurs pays où le manque de moyens de commercialisation modernes, notamment dans le domaine de la réfrigération, réduit considérablement les débouchés pour les produits tels que le lait, le poisson et les fruits et légumes.
- d) Dans le domaine de la mise en valeur des ressources humaines, le programme européen compte déjà plusieurs activités intéressantes, comme celles du Groupe de travail de l'économie familiale et du Groupe de travail des problèmes de sociologie rurale.

- e) Le cinquième des grands objectifs de la politique du Directeur général, à savoir l'économie de devises étrangères, pourrait être atteint par une expansion de la production de viande dans certains pays du sud et de l'est de l'Europe. Presque tous les pays européens cherchent à développer leurs exportations de produits agricoles et certains d'entre eux ont effectué, à cette fin, de gros investissements en matière d'irrigation et de production d'engrais.

27. Le Directeur général adjoint a reconnu qu'il n'avait pas traité de la totalité du programme européen de la FAO ou peut-être, plus précisément, de l'intérêt de l'Europe dans l'ensemble du programme de la FAO. Très peu a été dit sur la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse ou la Commission européenne des forêts (qui travaille en étroite collaboration avec le Comité du bois de la CEE), deux organismes qui paraissent fonctionner de manière tout à fait satisfaisante. En outre, les Etats Membres d'Europe sont directement intéressés par le Plan indicatif mondial. Cela est également vrai, bien sûr, des activités au titre du Codex alimentarius et de l'action des Comités des produits et des pêches auxquels ils participent activement, comme ils le font aux divers groupes de travail et commissions relevant de ces deux Comités.

28. Enfin, M. Wells a attiré l'attention sur le désir du Directeur général de trouver le moyen de resserrer la collaboration entre la FAO et les programmes bilatéraux. D'excellentes relations de travail ont été nouées au cours des deux ou trois dernières années avec plusieurs programmes européens d'assistance bilatérale. Il est à souhaiter que ces activités qui ont une valeur réciproque pour la FAO et les programmes bilatéraux, pourront être encore étendues.

29. A la demande de la Conférence, le texte intégral du discours du Directeur général adjoint est reproduit à l'Annexe II du présent rapport.

30. L'Observateur permanent du Saint-Siège auprès de la FAO a transmis à la Conférence les salutations de Sa Sainteté le Pape Paul VI et a souligné l'importance des cinq domaines prioritaires du programme d'action de la FAO pour le bien-être des peuples du monde. L'Observateur du Saint-Siège s'est déclaré convaincu que tous les hommes de bonne volonté devront faire un effort de compréhension mutuelle. Les institutions traditionnelles doivent prendre conscience du changement, des nouveaux points de vue, des approches nouvelles et des formes d'action nouvelles. Ainsi, les idées sur la propriété foncière, qui ont maintes fois changé au cours des siècles, sont une fois de plus en pleine évolution: dans certaines parties du monde on juge nécessaire d'entreprendre une réforme agraire et de découper des grands domaines en petites exploitations, dans d'autres on poursuit l'intégration des petites fermes en grandes unités à propriété et gestion coopératives. Un autre exemple est l'augmentation de la valeur des terrains sous l'effet de l'urbanisation et de l'industrialisation; dans quelle mesure la plus-value doit-elle revenir au propriétaire foncier ou à la société? Les différentes solutions données à ces problèmes dans différents pays exigent une compréhension et une tolérance mutuelles.

31. Le Représentant des Nations Unies a transmis à la Conférence les salutations du Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe qui a tenu à exprimer sa satisfaction pour la collaboration fructueuse qui se poursuit entre la Commission et la FAO dans le domaine de l'agriculture et des produits forestiers. Les activités des deux divisions mixtes et les conférences ad hoc organisées conjointement, comme celle tenue récemment sur la commercialisation de la viande et du bétail, constituent un exemple pratique de l'intégration des programmes mis en oeuvre par les deux institutions.

L'AVENIR DE L'AGRICULTURE EUROPEENNE

- a) La place de l'agriculture dans un continent développé

32. La Conférence était saisie d'un document intitulé "Les problèmes de l'avenir: examen succinct de l'évolution et des tendances de l'agriculture européenne" (ERC: 68/4), préparé par M. H. Jacoby, ancien Directeur de la Division FAO/CEE de l'agriculture à Genève. L'examen de ce document a donné lieu à un ample débat.

33. Evoquant les principaux points traités dans ce document, de nombreux délégués ont estimé que le problème central consiste à trouver le moyen d'intégrer l'agriculture dans l'économie moderne. Dans un avenir prévisible, la ferme familiale continuera d'être l'unité de production fondamentale dans la plupart des pays d'Europe occidentale, mais les exploitations auront tendance à s'agrandir et la main-d'oeuvre continuera à diminuer. Même si, d'ici dix à quinze ans, la taille moyenne des exploitations double par rapport à ce qu'elle est aujourd'hui, elle sera encore très inférieure aux dimensions optimales qu'exige la technologie moderne. Jusqu'à présent la coopération s'est arrêtée au seuil de l'exploitation, pour reprendre les paroles d'un délégué, mais les agriculteurs pourraient s'aider par une production coopérative de groupe et, le cas échéant, par un recours au travail sous contrat ainsi qu'à intégration horizontale et verticale; néanmoins, l'importance des capitaux nécessaires pour équiper une exploitation moderne présente un sérieux problème. Une spécialisation plus poussée entraînera également certaines économies d'échelle. Les techniques de gestion modernes peuvent et doivent être appliquées à l'agriculture, d'où la nécessité de multiplier les cours de formation en matière de gestion des exploitations.

34. De nombreuses délégations ont évoqué l'ensemble des problèmes complexes que posent le soutien des prix et des revenus et l'apparition d'excédents. Lorsque l'on conseille aux agriculteurs de réduire leurs coûts de production pour améliorer leurs revenus, ils augmentent souvent leur production, et cela d'autant plus que l'accroissement des inputs exige une augmentation du produit brut pour relever le niveau des revenus. Selon certaines délégations, les agriculteurs se trouvent pris entre les industries fabriquant les biens de production, d'une part, et les exigences toujours plus astreignantes des industries de transformation, d'autre part. L'indépendance cède le pas à l'interdépendance et le pouvoir de prendre des décisions est en partie transféré ailleurs. Nombre d'agriculteurs éprouvent de la difficulté à s'adapter à la situation nouvelle et risquent de devenir ce qu'une délégation a appelé "les proscrits de la société d'abondance" s'ils n'adoptent pas pleinement la technologie moderne. Il a été reconnu, toutefois, qu'à une époque de prix instables et de marchés saturés, l'efficience ne saurait à elle seule fournir la réponse aux problèmes des agriculteurs. Par suite du niveau de vie parfois médiocre, nombreux sont ceux qui considèrent l'agriculture comme une occupation dépassée et le village se désintègre en tant qu'unité sociale, mais avec la création de nouvelles possibilités d'emploi dans les zones rurales un espoir nouveau se lève pour ceux qui quittent la terre. Il faut intensifier les efforts pour donner aux agriculteurs en surnombre une formation qui leur permette de travailler dans l'industrie et le commerce. Malgré toutes les difficultés, plusieurs délégations ont affirmé que l'exploitation familiale, bien équipée et bien organisée, demeurerait compétitive.

35. Presque toutes les délégations ont noté que la production alimentaire en Europe augmente plus rapidement que la consommation, bien que dans le sud et l'est de la Région la consommation de plusieurs produits continue de progresser et qu'ailleurs certains produits de qualité supérieure trouveront toujours des débouchés. Comme l'expérience l'a prouvé, ce déséquilibre ne peut être résolu uniquement par un mécanisme des prix; il faut introduire toute une gamme de mesures diverses, par exemple combiner un système de prix avec des limitations quantitatives, retirer des terres à la production, inciter les agriculteurs à abandonner leurs exploitations, ou encore accroître le volume de l'aide alimentaire. Certaines délégations ont signalé que leur gouvernement avait cessé de soutenir les exploitations inefficaces et s'attachait au contraire à favoriser la création de fermes plus grandes et économiquement viables.

36. Les possibilités de trouver des marchés d'exportation se restreignent de plus en plus. Comme l'a signalé une délégation, malgré le déficit protéique dont souffre le monde, de nombreux pays qui produisent des produits laitiers, du bétail et de la viande pour l'exportation n'arrivent pas à trouver des débouchés. Les plans de production approuvés dans un certain nombre de pays exportateurs d'Europe laissent prévoir que, pour toute une gamme de produits, ces difficultés ne feront qu'augmenter au cours des prochaines années.

37. Plusieurs délégations, et notamment celles des pays à économie planifiée, ont estimé que l'analyse des problèmes de l'agriculture à forme coopérative présentée dans le document de travail n'était que partiellement valable. S'il est vrai qu'il existe actuellement un excédent de main-d'oeuvre dans les fermes coopératives, il s'agit là d'une situation provisoire qui

prendra fin à mesure qu'augmenteront les besoins en main-d'oeuvre du secteur industriel. Les grandes exploitations ont montré leur utilité car elles facilitent une application beaucoup plus rapide de la technologie moderne. Dans les pays socialistes, la part des investissements nationaux allouée à l'agriculture a sensiblement augmenté depuis quelques années; en outre, des industries de traitement des produits alimentaires sont installées en liaison avec les fermes coopératives afin d'utiliser la main-d'oeuvre locale. A mesure que s'amélioreront les installations de traitement et le circuit de distribution, la consommation des denrées alimentaires de valeur biologique supérieure continuera d'augmenter.

38. En résumé, les débats sur ce document ont fait ressortir la grande diversité des situations agricoles dans les différentes parties de l'Europe en ce qui concerne tant le milieu naturel que les institutions sociales et économiques. Les conditions diverses appellent des solutions différentes, mais les pays ont beaucoup à apprendre les uns des autres et les échanges de vues sur ces questions fondamentales constituent un aspect fort utile de la Conférence régionale pour l'Europe.

39. Au cours du débat, diverses remarques ont été faites sur l'exposé du Directeur général adjoint et notamment sur le rôle que la FAO doit jouer pour aider les gouvernements européens à résoudre leurs problèmes agricoles. La Conférence a noté l'hétérogénéité des conditions dans les divers pays de la Région, où l'agriculture atteint différents niveaux de progrès technique, où les systèmes économiques et sociaux sont différents et où l'organisation de l'exploitation revêt des formes diverses. Pour ces raisons, elle estime que la politique européenne de la FAO doit être empreinte de souplesse, mais elle reconnaît que l'un des principaux objectifs de cette politique doit être de faciliter le transfert et l'échange de renseignements techniques et approuve l'opinion du Directeur général adjoint selon laquelle la FAO pourrait intensifier ses activités dans ce domaine de plusieurs façons. La Conférence estime que, tant sur le plan du programme régional que des opérations sur le terrain, la FAO ne doit jamais perdre de vue les besoins spécifiques des pays moins industrialisés de la Région.

40. Le programme appliqué par la FAO dans la Région européenne doit fournir l'occasion aux techniciens des divers pays d'avoir entre eux des contacts plus fréquents de manière qu'en élargissant leur champ d'expérience ils puissent améliorer la qualité de leurs services nationaux. De nombreux types d'activités peuvent contribuer à cette fin: programmes sur le terrain, réunions techniques, missions de fonctionnaires de la FAO, études de rapporteurs, contacts entre instituts, etc. Tout en réitérant le voeu de la quatorzième session de la Conférence à l'effet que le nombre des réunions soit limité et si possible réduit, les délégations ont estimé que le programme européen de la FAO dans son ensemble ne doit pas subir de contraction.

41. Toutefois, reconnaissant que vu ses ressources limitées, la FAO ne peut s'engager à satisfaire toutes les demandes, la Conférence souligne que le programme européen doit dorénavant être orienté plus nettement vers la satisfaction des besoins des pays moins industrialisés de la Région. Cette orientation est d'autant plus souhaitable que les programmes conçus pour ces pays et par eux profiteront aussi, directement ou indirectement, aux pays en voie de développement dans d'autres parties du monde. Comme l'a dit le Directeur général adjoint, "en un sens, l'Europe est un laboratoire scientifique, social et institutionnel dont les recherches et les expériences servent au reste du monde".

b) Plan indicatif mondial pour le développement agricole

42. Un rapport sur l'état d'avancement du Plan indicatif mondial a été soumis à la Conférence. Les études régionales provisoires sur le Proche-Orient, l'Asie et l'Extrême-Orient, l'Afrique au sud du Sahara et l'Amérique du Sud sont achevées. Les principales questions de politique et conclusions exposées dans chaque étude régionale seront examinées cette année par les Conférences régionales pertinentes. Entre-temps, se poursuivent les travaux en vue de l'élaboration d'un modèle du commerce mondial qui présentera sous une forme commune les relations entre les problèmes et les politiques de toutes les régions, y compris l'Europe.

43. Plusieurs délégations ont reconnu l'intérêt potentiel du Plan indicatif, qui revêt une importance fondamentale pour le travail de la FAO et devrait se révéler utile pour tous les pays, tant développés qu'en voie de développement.

44. La question a été posée de savoir comment l'Europe serait traitée dans le document mondial du PIM, et un certain regret a été exprimé que l'Europe n'ait pas fait l'objet d'une étude régionale. La question a également été soulevée de savoir si le Plan indicatif traitait de l'agriculture dans l'ensemble du contexte économique.

45. Répondant aux interventions, le Directeur général adjoint a assuré la Conférence que, dès le début, les travaux relatifs au PIM avaient été conçus dans un cadre économique d'ensemble et il a évoqué à ce propos les arrangements mis au point entre la FAO et les Nations Unies à l'effet d'utiliser le PIM comme contribution agricole aux plans de la deuxième décennie pour le développement. Le cadre du commerce mondial tiendra compte des problèmes et politiques de l'Europe ainsi que de ceux des régions développées en tant que partie intégrale du Plan indicatif mondial.

46. La Conférence s'est félicitée de la collaboration que le Secrétariat de l'OCDE a apportée à la FAO en préparant une importante documentation pour le PIM.

ACTIVITES DES ORGANES REGIONAUX EUROPEENS DE LA FAO

a) Commission européenne d'agriculture

47. La Conférence a examiné le rapport sur les activités de la Commission depuis la Conférence de Séville ainsi que le rapport de la quinzième session de la Commission qui s'est tenue en mai 1967, à Rome. Le Président de la Commission a également rendu compte des principaux problèmes examinés à la seizième session de la Commission, qui s'est réunie à Rome du 23 au 26 octobre 1968.

48. Le Président de la Commission a indiqué que la majorité des membres s'étaient prononcés en faveur du maintien de la Commission et de ses activités. En conséquence, le Comité exécutif a été invité à établir a) un programme de projets à long terme, limités toutefois à une période de quatre ou cinq ans, à exécuter par des groupes de travail à mandat restreint, par des rapporteurs ou des experts-conseils ou même au moyen d'études confiées aux gouvernements; b) des programmes de caractère pragmatique à traiter dans le cadre de conférences et consultations ad hoc, de petits groupes d'experts ou de missions de brève durée. Les réunions devront être préparées de manière adéquate et les crédits nécessaires prévus dans le budget biennal de la FAO.

49. La Conférence note que la Commission a recommandé au Directeur général a) de maintenir les groupes de travail des structures agraires, de l'économie familiale, des problèmes de sociologie rurale et de l'hydraulique agricole; b) de considérer que le Groupe de travail pour la classification et la cartographie du sol devra terminer son travail avec la mise au point définitive d'une carte des sols d'Europe à l'échelle de 1:1 000 000, après quoi il sera dissous; c) de supprimer le Groupe de travail de l'utilisation des terres mais de poursuivre certains éléments de ses travaux par l'entremise du Secrétariat et au moyen d'une conférence ad hoc sur l'aménagement de l'espace rural qui se tiendra en Suisse en août 1969.

50. Le Directeur général adjoint a rappelé les instructions données par la quatorzième Conférence de la FAO et par le Conseil à l'effet de procéder à un examen critique des activités de tous les organes statutaires de l'Organisation afin d'en réduire le nombre et de diminuer aussi le nombre de réunions. Certes, il convient de tenir compte de la situation particulière de l'Europe où les travaux s'effectuent principalement au moyen de réunions.

51. Plusieurs délégations ont signalé l'importance considérable que leur gouvernement attache au travail de la FAO dans la Région européenne et au rôle que joue l'Organisation en étudiant des questions techniques et en fournissant des avis sur demande. La Commission, de concert avec le Comité des problèmes agricoles de la CEE, devrait servir de catalyseur pour toutes les activités techniques touchant l'agriculture en Europe et établir un programme intégré qui faciliterait la coopération avec les autres organes européens travaillant dans le même domaine, afin d'éviter les doubles emplois et chevauchements. On a estimé que la collaboration avec l'OCDE était satisfaisante et que les doubles emplois étaient en grande partie évités. Le rôle important du Représentant régional en matière de coordination a été souligné.

52. Certains délégués ont été d'avis que les activités de la Commission, comme celles de la Conférence régionale, devraient être de plus en plus orientées vers les pays les moins industrialisés de la Région et axées sur les cinq domaines de concentration définis dans le programme d'action du Directeur général, adopté à la dernière session du Conseil. On s'est accordé à reconnaître que les réunions de la Commission devraient être biennales et que l'évaluation des derniers travaux devrait se faire régulièrement. La Conférence régionale note la recommandation de la Commission tendant à tenir ses futures sessions les années où la Conférence de la FAO ne se réunit pas. Certaines délégations ont toutefois estimé que l'établissement du calendrier des sessions de l'ECA ne saurait être séparé des décisions relatives à l'avenir de la Conférence régionale pour l'Europe elle-même (Voir paragraphe 92).

b) Commission européenne des forêts (CEF) et Comité du bois de la CEE

53. L'attention de la Conférence a été appelée sur les conclusions auxquelles ont abouti la session conjointe de la Commission européenne des forêts et du Comité du bois de la CEE (Genève, Suisse, 7-11 octobre 1968) et le séminaire tenu à la même occasion sur les relations foresterie/industrie. La Conférence a exprimé sa satisfaction pour le travail accompli et la méthodologie utilisée par le Secrétariat FAO/CEE à l'occasion de l'étude intérimaire sur le document "Consommation, production et commerce du bois en Europe: évolution et perspectives - Nouvelle étude, 1960-1975". Les principales conclusions de cette étude sont les suivantes: les tendances de la consommation de produits forestiers industriels et de la production de bois rond en Europe au cours de la période 1960-68 ont suivi de très près les prévisions indiquées par l'étude originale, mais en ce qui concerne les tendances jusqu'en 1975, on a estimé nécessaire de réviser en hausse les premières estimations, l'accroissement étant d'environ 1,5 pour cent pour la consommation et de quelque 10 pour cent pour les disponibilités intérieures de bois rond. En conséquence, l'écart entre la consommation européenne de produits forestiers industriels et les disponibilités intérieures devrait s'accroître plus lentement que prévu. Ces conclusions devraient fournir des renseignements utiles pour le choix des décisions en matière de politiques forestière, industrielle et commerciale. On a estimé toutefois que, compte tenu du cycle de la production forestière, une période de quinze ans est relativement courte dans les conditions européennes, de sorte qu'il faudrait essayer de pousser les projections jusqu'à l'an 2 000.

54. En ce qui concerne les conclusions auxquelles est parvenu le séminaire sur les relations foresterie/industrie, la Conférence note que les responsables forestiers, tant publics que privés, procèdent à une révision radicale de leurs concepts en matière de sylviculture et d'aménagement, et s'efforcent d'appliquer les progrès de la technologie et de la gestion scientifique. On estime que cette évolution devrait également influencer sur les programmes d'enseignement forestier à tous les niveaux, lesquels devront être adaptés aux conditions et aux exigences nouvelles. Il a également été reconnu que la planification efficace et coordonnée de toutes les phases de la foresterie et de l'industrie forestière exige un dialogue permanent, à l'échelon national, entre les responsables de ces secteurs; la Conférence a aussi noté avec satisfaction que, tant la Commission européenne des forêts que le Comité du bois de la CEE, étaient décidés à rechercher de nouveaux moyens pour favoriser, sur le plan international, l'échange des données d'expériences et la coopération dans ce domaine.

55. La Conférence s'est déclarée satisfaite des méthodes de préparation et d'exécution des programmes forestiers internationaux en Europe, qui paraissent correspondre aux besoins exprimés de la Région. Certaines délégations ont suggéré que ces méthodes pourraient servir d'exemple utile pour d'autres activités de la FAO en Europe.

56. Certaines délégations ont évoqué le rôle de la foresterie dans l'utilisation des terres marginales et dans l'industrialisation rurale; l'une d'elles a fait observer que l'industrialisation était reconnue comme étant un facteur qui contribue à changer l'attitude des propriétaires de forêts privées envers la foresterie et, par voie de conséquence, la politique forestière elle-même. La Conférence note avec satisfaction que ces problèmes, comme ceux liés aux loisirs, au tourisme et autres possibilités qu'offrent à la communauté les zones forestières et boisées, seront examinés à l'occasion de la Conférence ad hoc sur l'aménagement des zones rurales qui se tiendra en Suisse, en août 1969, sous les auspices de la CEF et de l'ECA.

c) Commission européenne consultative pour les pêches dans les eaux intérieures (CECPI)
et Conseil général des pêches pour la Méditerranée (CGPM)

57. La Conférence note que la CECPI, qui compte 21 Etats Membres, est un organe largement représentatif des activités dans le domaine des pêches intérieures en Europe. Elle possède trois sous-commissions qui s'occupent des aspects économiques des pêches commerciales et sportives, de la technologie de l'alimentation des poissons, des critères de qualité des eaux et de la nature des problèmes de pollution en Europe. Les principales activités du CGPM sont la normalisation des statistiques halieutiques, la production piscicole en eaux saumâtres, l'exploitation des ressources pélagiques et démersales, et enfin l'utilisation et la commercialisation des produits de la pêche. Les travaux sont essentiellement axés vers l'assistance aux Etats Membres moins industrialisés de la Région.

58. Une délégation s'est préoccupée de savoir si la CECPI disposerait de crédits suffisants pour mener à bien son programme de travail dans les délais prévus. Le Directeur général adjoint a informé la Conférence qu'il avait fallu réduire les crédits d'environ 5 pour cent en 1968, mais que les allocations seraient légèrement relevées en 1969, ce qui permettrait à la Commission d'avoir une activité normale.

d) Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse

59. Le délégué de la Turquie a fait l'éloge de l'activité déployée par la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse dans ses campagnes contre les virus exotiques dans l'est et le sud-est de l'Europe et en Anatolie. L'attention a été appelée sur la nécessité de maintenir les zones tampons et d'accorder une aide financière à cette fin. A ce propos, il a été souligné qu'une recommandation à cet effet avait été adoptée à la cinquième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe, lors de sa réunion à Séville en 1966. La présente Conférence réaffirme l'intérêt qu'elle porte à la promotion de l'élevage dans les pays en voie de développement de la Région et aux problèmes de commercialisation y relatifs. On s'est accordé à reconnaître qu'il importe de demeurer vigilant pour éviter la propagation des virus exotiques. L'opinion a été exprimée qu'il s'agissait là de problèmes techniques qui ne pouvaient guère être discutés dans une Conférence régionale. L'attention a été attirée sur le fait que la FAO continue de fournir une assistance technique au Gouvernement turc et que dans certains cas d'urgence une aide financière peut être demandée à la FAO. On a évoqué la possibilité d'un certain chevauchement entre les activités de la FAO et de l'OIE. Le représentant de l'Organisation météorologique mondiale a fait un exposé sur les études menées récemment au Royaume-Uni au sujet de l'influence des facteurs météorologiques sur la propagation de la maladie. Les résultats de ces études seront publiés sous peu.

60. La Conférence demande que lors de l'examen futur des activités des organismes régionaux, des informations soient fournies sur l'incidence financière des travaux de ces Commissions, Groupes de travail etc.

AUTRES ACTIVITES EUROPEENNES DE LA FAO

a) Programmes sur le terrain en Europe

61. La Conférence a pris note du document présenté par le Secrétariat donnant des détails concernant les activités sur le terrain exécutées par la FAO en Europe. Au cours des débats qui ont suivi, la Conférence a souligné la nécessité d'intensifier les activités dans le domaine de la production des olives en Europe, compte tenu des sérieuses difficultés techniques et économiques que rencontre cette culture. Il faudrait également envisager la possibilité de développer les activités de la FAO touchant à la production animale dans le sud et l'est de l'Europe.

62. La Conférence a examiné certains des problèmes administratifs que posent les programmes d'assistance exécutés par la FAO en Europe et a souligné tout particulièrement la nécessité de choisir très soigneusement les experts à envoyer dans les pays bénéficiaires, d'intégrer au maximum les projets d'aide dans le cadre administratif local, d'assurer des contacts étroits et permanents entre les experts étrangers, leurs homologues et les autorités nationales responsables du projet, et enfin de faire en sorte que les rapports établis par les experts soient aussi explicites que possible de manière à renforcer leur utilité pour les autorités nationales. Il a été également suggéré que les experts devraient rester au minimum trois à quatre ans dans un pays, leur efficacité étant moindre si le séjour est plus court. Il conviendrait peut-être en outre d'élargir l'autorité des directeurs de projets en ce qui concerne l'achat de matériel pour faire en sorte que l'équipement nécessaire soit livré en temps voulu.

63. La Conférence a reçu l'assurance que la FAO suivait ces problèmes de près et qu'elle étudiait diverses mesures pour les résoudre y compris l'utilisation du Centre de documentation pour ce qui concerne les rapports techniques. Elle reconnaît que toutes ces questions ne peuvent être résolues qu'avec les efforts conjugués des autorités locales, des experts sur le terrain et du Siège de la FAO. En ce qui concerne la durée du séjour des experts dans un pays, la Conférence rappelle que, conformément aux procédures appliquées par le PNUD, les pays ont la faculté de formuler leurs demandes de la manière qu'ils considèrent la plus appropriée en fonction de leurs besoins en matière d'assistance.

b) Programme de coopération FAO/Industrie

64. La Conférence a pris note des progrès réalisés dans l'application du Programme de coopération FAO/Industrie et approuve cet effort visant à renforcer les liens entre les activités opérationnelles de la FAO et le développement des agro-industries. Ce programme joue le rôle de catalyseur en rassemblant les éléments de gestion ainsi que les éléments techniques et financiers en vue du développement de ces industries. Il devrait viser de plus en plus à établir des programmes "d'ensemble", où le gouvernement du pays hôte joue le rôle central, souvent avec l'appoint de l'aide bilatérale et multilatérale, facilitant le concours des industries étrangères.

65. En ce qui concerne la coopération avec l'ONUDI, une délégation a proposé la création d'une division mixte FAO/ONUDI, comme cela a été fait avec l'Agence internationale de l'énergie atomique. La Conférence note que le Directeur général de la FAO et le Directeur exécutif de l'ONUDI s'efforcent de mettre au point un ensemble d'arrangements permettant une action complémentaire. L'ONUDI a fait savoir qu'elle serait intéressée à établir, dans le cadre de projets déterminés, des relations de travail avec le Programme de coopération FAO/Industrie, dans le but de prendre des mesures propres à accélérer le rythme du développement général de l'industrie. Certaines délégations ont manifesté leur appréhension quant à des mesures d'industrialisation qui interviendraient prématurément dans des régions où l'agriculture en est encore à la phase de subsistance.

66. Les échanges d'informations économiques et techniques entre la FAO et l'industrie sont complétés par le bulletin "Agro Industry Memo" qui vise à promouvoir une participation active des milieux industriels en vue d'identifier des projets déterminés. Il a été suggéré que quelques exemplaires de ce bulletin soient envoyés, sur demande, aux Etats Membres.

67. La Conférence a appris que 18 sociétés participaient à ce Programme à l'époque où sa création a été approuvée par la treizième session de la Conférence de la FAO (1965). Il compte maintenant 63 firmes multinationales. La moitié des adhérents ont leur siège dans les pays européens. Le Programme étant axé essentiellement sur "l'industrie", pour en faire partie l'une des conditions les plus importantes à remplir par une société est de participer activement au développement des industries relevant du champ d'action de la FAO dans les pays en voie de développement, et notamment de participer aux investissements.

c) Campagne mondiale contre la faim

68. La Conférence a été informée que le Conseil de la FAO, à sa cinquante et unième session, avait accepté les propositions du Directeur général tendant à maintenir la CMCF au cours de la deuxième Décennie pour le développement et à conserver l'appellation "CMCF", adaptée localement si nécessaire. Conformément aux recommandations du Conseil, les projets d'action sur le terrain de la CMCF seront préparés et supervisés par le Département du développement et seront étroitement liés aux cinq domaines prioritaires dont il a été convenu de faire la base de la stratégie de la FAO. Une attention particulière sera accordée aux projets de participation des jeunes, qui favoriseront la mobilisation des ressources humaines en vue du développement rural. La continuité dont la CMCF est maintenant vraisemblablement assurée pour les dix prochaines années permettra de renforcer la coopération entre les organisations non gouvernementales, les gouvernements, et la FAO. Un système adéquat de compte rendu de l'exécution des projets de la CMCF sur le terrain permettra d'informer et d'éduquer le public, de façon que celui-ci puisse à son tour soutenir la politique gouvernementale visant à accroître l'aide fournie aux pays en voie de développement.

69. Une délégation a souligné qu'il convenait d'enrôler dans la Campagne non seulement la jeunesse rurale mais toute la jeunesse, qu'elle soit rurale ou urbaine, scolaire ou universitaire. La réussite de l' "Opération disque international" lancée à Mexico le 25 octobre 1968 sous les auspices du Comité français de la CMCF est un exemple d'action concrète visant à intéresser tous les jeunes à la CMCF.

d) Coopération avec les Programmes bilatéraux des pays européens

70. La Conférence a pris note du document présenté par le Secrétariat sur les arrangements conclus par la FAO en vue d'une coopération avec les programmes bilatéraux des pays européens. Au cours des débats, une attention particulière a été prêtée au système d'experts associés et au programme de volontaires institués par la FAO, et la Conférence s'est déclarée satisfaite des progrès réalisés par ces deux programmes.

71. En ce qui concerne le premier d'entre eux, la Conférence estime qu'il donne une excellente formation pratique en vue d'un emploi dans les programmes sur le terrain exécutés par la FAO ou l'assistance bilatérale. Elle a appris avec plaisir que l'Autriche envisageait de participer au programme d'experts associés.

72. En ce qui concerne les volontaires, la Conférence s'est félicitée de l'offre du Royaume-Uni d'accroître sa coopération avec la FAO dans le cadre de ce programme, notamment pour ce qui est de la mise en place de programmes de volontaires nationaux dans les pays en voie de développement et de la coopération entre volontaires nationaux et internationaux pour l'exécution de projets de la FAO.

73. La Conférence appuie les programmes de formation et de bourses de la FAO. Elle estime que ces programmes figurent parmi les plus importantes activités en faveur du développement et demande à la FAO d'étudier tous les moyens propres à les renforcer et à trouver les fonds nécessaires pour assurer leur fonctionnement. La Conférence estime en outre qu'il faut étudier plus à fond la question du niveau de la formation demandée aux experts associés. La nécessité de mieux définir l'expression "diplôme universitaire" et faire une étude comparative des diplômes délivrés dans différents pays a été réaffirmée. La question du niveau de formation des experts associés et des volontaires et de leur emploi à la fin de leur mission a été évoqué et on a estimé que la FAO devrait employer davantage d'anciens volontaires dans ses programmes sur le terrain. La Conférence se rend compte des limitations de la FAO en ce qui concerne l'emploi de techniciens de niveau intermédiaire dans les activités de développement mais, compte tenu de l'importance de cette lacune, elle estime que la question mérite de faire l'objet d'une étude plus approfondie.

74. La Conférence a évoqué le problème de la répartition de l'aide au développement entre programmes bilatéraux et multilatéraux. Elle estime qu'il serait possible d'augmenter considérablement la part de l'aide multilatérale et se félicite de l'initiative prise par un certain nombre de pays européens qui étudient ce problème en vue de faire passer une part accrue de leur aide par les voies multilatérales. La Conférence a noté avec satisfaction que la République fédérale d'Allemagne a l'intention d'examiner avec la FAO la possibilité d'harmoniser son assistance technique à l'étranger avec celle fournie par la FAO. Elle suggère que les problèmes pratiques de l'assistance technique soient périodiquement discutés à fond tant entre pays donateurs qu'entre pays donateurs et bénéficiaires. Elle demande que cette question soit inscrite à l'ordre du jour des réunions ou conférences pertinentes qui se tiendront à l'avenir.

e) Centre de documentation

75. La Conférence s'est déclarée satisfaite du travail réalisé par le Centre de documentation de la FAO et des progrès accomplis. Plusieurs délégations ont félicité le Centre pour la rapidité avec laquelle les index spéciaux ont été préparés et distribués. Une délégation a estimé qu'il fallait accroître le nombre des publications du Centre de documentation qui sont mises à la disposition des Etats Membres pour être distribuées gratuitement aux universités et instituts spécialisés s'intéressant à l'agriculture, aux forêts et aux pêches.

76. La Conférence note que le service "question/réponse" fourni par le Centre de documentation traite actuellement une centaine de questions par semaine et que ce nombre augmente régulièrement.

77. La Conférence a été informée que le Centre de documentation coopère activement avec d'autres organismes nationaux et internationaux pour identifier et résoudre les problèmes de coordination touchant les questions qui entrent dans la catégorie de la "compatibilité des systèmes".

78. La Conférence prend note de l'action entreprise par la FAO pour aider les Etats Membres à mettre en place des centres de documentation nationaux et régionaux concernant l'agriculture y compris les forêts et les pêches; son attention a en outre été appelée sur la nécessité d'améliorer la coordination et l'échange d'informations touchant les activités de recherche agricole en Europe. Plusieurs délégations se sont déclarées en principe favorables à l'idée selon laquelle le Centre de documentation de la FAO pourrait constituer le noyau d'un centre d'échange de renseignements sur les programmes de recherche agricole entrepris par les instituts et universités d'Europe, et peut-être par les organisations industrielles. Si cette expérience est couronnée de succès, le Centre pourrait ultérieurement devenir également un centre international d'information sur la recherche agricole. Pour cela, la Conférence reconnaît qu'il serait nécessaire d'étudier les problèmes que pose la coordination des activités des centres de documentation et bibliothèques centrales existants qui exécutent des programmes dans le domaine de la recherche agricole. Une telle évolution aurait évidemment des incidences financières.

79. La Conférence a suggéré que, pour faire mieux connaître les activités du Centre de documentation, une brochure descriptive soit préparée et distribuée à tous ceux qui sont susceptibles d'être intéressés par les divers services que rend le Centre. Elle a été informée qu'une telle brochure était en cours de préparation.

ACTIVITES CONJOINTES AVEC D'AUTRES INSTITUTIONS DES NATIONS UNIES ET ORGANISMES ASSOCIES

a) Programme alimentaire mondial

80. Le représentant du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial a signalé que depuis le mois de juin les contributions supplémentaires pour les périodes 1966-68 et 1969-70 se sont élevées seulement à quelques centaines de milliers de dollars. Toutefois, certains signataires de la Convention relative à l'aide alimentaire - à savoir la Finlande, la Norvège

et le Danemark - ont fait savoir qu'ils comptaient faire passer la totalité ou une partie des céréales allouées au titre de la Convention par le truchement du Programme alimentaire mondial. Pour la campagne de commercialisation du blé actuellement en cours, le PAM recevra, en gros, 144 000 tonnes de céréales au titre de la Convention.

81. Le représentant du Directeur exécutif a déclaré en outre, que sur les quatre projets dans la Région qui étaient à l'étude au mois de juin, l'un est actuellement en cours d'exécution, un autre a été approuvé et les deux derniers seront soumis à l'approbation du CIG à sa quatorzième session, en novembre. De plus, onze nouveaux projets ont été présentés: deux d'entre eux ont été approuvés, trois seront soumis à l'approbation du CIG et six sont encore à l'étude. Il a ajouté que l'Europe est une très importante source de fonctionnaires chargés de projets - les conseillers du PAM auprès des Représentants résidents du PNUD - qui proviennent d'une douzaine de pays de la Région.

82. Plusieurs délégations ont fait l'éloge des projets du PAM exécutés dans leur pays. Une délégation a formulé l'espoir que les ressources du PAM augmenteraient, que le CIG accepterait d'inclure dans le mandat du PAM les biens de production agricole et que le Programme viendrait en aide à un plus grand nombre de projets intéressant le développement des ressources humaines, par exemple dans le domaine de l'enseignement et de la formation. Une autre délégation a estimé qu'il serait prématuré pour la Conférence de prendre position tant que le CIG n'aurait pas examiné le problème comme il en a l'intention.

b) Comité des problèmes agricoles de la CEE et Groupe d'étude FAO/CEE/Conférence des statisticiens européens sur les statistiques agricoles et alimentaires en Europe

83. Il a été signalé que les travaux du Comité continuent d'être orientés vers les problèmes économiques de l'agriculture européenne, bien que l'échange d'informations techniques entre également pour une grande part dans ses activités. Afin d'éviter les doubles emplois, on s'efforce de promouvoir systématiquement une coopération avec les autres organes internationaux travaillant dans le domaine de l'agriculture. La Conférence a jugé qu'il convenait d'attacher une importance particulière à la coopération avec la Commission européenne d'agriculture. A l'avenir, tous les projets relevant de conférences ad hoc ou de séminaires pourraient devenir des entreprises conjointes des deux organismes. Le fait que le Comité, comme la Commission, ait été invité à établir un programme de travail à long terme pourrait faciliter les mesures tendant à l'élaboration d'un programme intégré.

84. Au cours des débats, plusieurs délégations ont exprimé leur satisfaction pour les travaux du Comité. On a estimé que les travaux relatifs à la normalisation des denrées alimentaires périssables apportaient une contribution précieuse aux efforts visant à promouvoir le commerce des produits agricoles. Les activités du Groupe d'experts de la rationalisation des exploitations et du Groupe de travail de la mécanisation ont également été commentées favorablement. Une délégation a fait l'éloge de l'initiative prise récemment par le Groupe de travail à l'effet d'entreprendre des études sur les tendances prévisibles à long terme en matière de mécanisation et leur incidence éventuelle sur la production et les conditions sociales en agriculture.

85. La plupart des délégations qui ont pris part aux débats ont été d'avis qu'il serait possible de renforcer encore les liens entre le Comité et la Commission européenne d'agriculture; elles ont aussi noté avec satisfaction la poursuite des intéressants travaux visant à améliorer les statistiques agricoles en Europe.

c) Division mixte FAO/AIEA de l'énergie atomique en agriculture

86. La Conférence a entendu une déclaration du Directeur de la Division de la production végétale et de la protection des plantes sur le rôle de la Division mixte FAO/AIEA dans l'application de la technologie nucléaire à l'agriculture et ses responsabilités en matière de planification, programmation et coordination des activités dans les domaines techniques de sa compétence. L'accent a également été mis sur l'efficacité de ses programmes coordonnés

de recherche, due à la collaboration entre pays développés et en voie de développement, ainsi que sur la très importante contribution fournie par les institutions et chercheurs des pays européens. Enfin, l'importance des résultats obtenus par de nombreux chercheurs a été signalée.

d) Programme de coopération FAO/BIRD

87. La Conférence était saisie d'un exposé sur la situation des accords de coopération en vigueur ou sur le point d'être appliqués entre la FAO et les Banques de développement. A cet égard, elle note que l'agriculture constituera un secteur d'investissement prioritaire pour la BIRD et l'Association internationale pour le développement. Cela entraînera pour le Programme de coopération FAO/BIRD un effort accru d'identification et de préparation des projets. Dans le cadre de ce Programme, six missions ont été organisées en 1968 dans quatre pays de la Région européenne. Quatre d'entre elles avaient pour objet l'identification et la préparation de projets et deux étaient liées aux enquêtes économiques de la Banque mondiale portant sur le secteur agricole et destinées à établir des priorités pour les investissements.

AVENIR DE LA CONFERENCE REGIONALE POUR L'EUROPE

88. Vingt-deux délégations ont pris part à un débat approfondi sur l'avenir de la Conférence régionale pour l'Europe et ses rapports avec les autres organismes régionaux européens.

89. La grande majorité des délégations s'est prononcée en faveur du maintien de la Conférence européenne en tant qu'instance distincte, bien que quelques-unes aient mis en doute son utilité. Certaines délégations ont suggéré que les sessions de la Conférence régionale pour l'Europe soient combinées avec celles de la Commission européenne d'agriculture, ou encore que les sessions de cette Commission et des autres commissions européennes de la FAO soient tenues sous forme de comités techniques préparatoires réunis immédiatement avant la Conférence régionale pour l'Europe.

90. Il a été signalé que les commissions européennes sont des organes statutaires créés au titre de l'Article VI-1 de l'Acte constitutif de la FAO, tandis que les conférences régionales relèvent des dispositions plus générales de l'Article VI-5. Certaines délégations, rappelant que la question de tous les organes statutaires de la FAO doit être examinée par le Conseil, ont estimé qu'il conviendrait d'établir des dispositions plus précises touchant les conférences régionales.

91. En ce qui concerne la périodicité de la Conférence régionale pour l'Europe, de nombreuses délégations ont estimé qu'elle devrait se réunir tous les deux ans, d'autres tous les trois ou quatre ans. L'opinion générale a été qu'une certaine souplesse pourrait être observée à cet égard. Plus précisément, on a estimé que la Conférence régionale devrait normalement être convoquée tous les deux ans, mais que dans des circonstances exceptionnelles elle pourrait être renvoyée, compte dûment tenu de la périodicité des autres conférences régionales de la FAO et, d'une manière générale, du calendrier des réunions de l'Organisation.

92. Il a été généralement admis que la Conférence régionale n'avait pas jusqu'à présent entièrement atteint son objet. Elle avait été conçue, entre autres, pour conseiller le Directeur général sur les questions de politique agricole générale en Europe et sur le rôle de la FAO dans cette politique, elle s'était proposée d'attirer les Ministres, elle s'était efforcée d'une manière ou d'une autre de superviser les activités des commissions européennes. De nombreuses délégations ont déclaré que l'ordre du jour de la Conférence régionale pour l'Europe devrait être remanié et comporter essentiellement à chaque session un ou deux sujets importants intéressant la politique agricole européenne, afin d'attirer les Ministres et les fonctionnaires supérieurs de l'agriculture. La discussion des problèmes qui se posent dans les divers pays est très profitable étant donné les grandes différences que peuvent présenter les conditions locales. On devrait prévoir des déclarations générales suivies d'une discussion approfondie d'un ou deux grands points de l'ordre du jour. Outre les problèmes spécifiques de l'Europe, un de ces points pourrait à l'occasion traiter du rôle que l'Europe peut jouer

pour aider l'agriculture des pays en voie de développement d'autres régions. On devrait prévoir de faire un tour d'horizon des activités techniques de la FAO en Europe, en mettant en lumière les principaux événements récents et les questions pour lesquelles le Directeur général a besoin de directives à l'échelon supérieur. Il conviendrait que le Secrétariat prépare un projet d'ordre du jour pour la prochaine conférence régionale et le soumette à une consultation ad hoc des chefs des délégations européennes à la quinzième session de la Conférence de la FAO en 1969; à cette occasion, la date de la septième Conférence régionale pour l'Europe pourra également être examinée.

93. Il a été souligné qu'aucune décision concernant la Conférence régionale ne devrait être prise qui puisse être interprétée comme un affaiblissement de l'activité de la FAO dans la Région. Comme l'a dit un délégué, l'Europe a besoin de la FAO et la FAO a besoin de l'Europe.

94. Une délégation a préconisé l'organisation d'un voyage d'étude en liaison avec la Conférence régionale; une autre a signalé que l'automne était une époque peu favorable pour la présence des ministres en raison des sessions parlementaires.

95. Au nom du gouvernement de son pays, le délégué de la Turquie a provisoirement invité la Conférence régionale pour l'Europe à tenir sa prochaine session à Istanbul.

ANNEXE I

LIST OF PARTICIPANTS - LISTE DES PARTICIPANTS
- LISTA DE PARTICIPANTES

MEMBER NATIONS - ETATS MEMBRES - ESTADOS MIEMBROS

AUSTRIA - AUTRICHE

Leopold DORFWIRTH
Ministerialrat
Ministry of Agriculture
Vienna

Karl HAAS
Permanent Representative of Austria to FAO
Rome

BELGIUM - BELGIQUE - BELGICA

Philippe d'OTREPPE de BOUVETTE
Président du Comité national belge de la FAO
Bruxelles

R. VAN HAUWERMEIREN
Représentant permanent de la Belgique auprès de la FAO
Rome

BULGARIA - BULGARIE

I. GARBUCEV
Director
Institute of Soil Science
Sofia

K. TANOUCHIEV
Agronome, Chef de Service "Collaboration internationale"
Ministère de l'Agriculture
Sofia

DENMARK - DANEMARK - DINAMARCA

H. J. KRISTENSEN
Counsellor, Ministry of Agriculture
Danish FAO Committee
Copenhagen

J. PEDERSEN
Secretary General
The Federation of Danish Smallholders' Associations
Copenhagen

FINLAND - FINLANDE - FINLANDIA

- M. MIETTUNEN
Minister of Agriculture
Helsinki
- S. SUOMELA
Chairman of the Commission of International Affairs
Ministry of Agriculture
Helsinki
- P. RIIHINEN
Professor, University of Helsinki
Helsinki
- A. NIKKOLA
Chief of the Bureau of International Affairs
Ministry of Agriculture
Helsinki
- Mrs. E. BEAURAIN-PIHKALA
Ingénieur agronome
Ministry of Agriculture
Helsinki

FRANCE - FRANCIA

- M. CEPEDE
Président du Comité interministériel de l'agriculture et de
l'alimentation
Paris
- J. de VAISSIERE
Inspecteur général de l'Agriculture
Paris
- G. WEILL
Secrétaire général du Comité interministériel de l'agriculture
et de l'alimentation
Paris
- M. de CALBIAC
Premier Secrétaire, Ambassade de France à Rome
Représentant permanent auprès de la FAO
Rome

GERMANY, FEDERAL REPUBLIC OF - ALLEMAGNE, REP. FEDERALE D' -
ALEMANIA, REP. FEDERAL DE

- F. NEEF
Staatssekretär
Federal Ministry of Food, Agriculture and Forestry
Bonn
- K. HAFNER
Ministerialdirektor
Federal Ministry of Food, Agriculture and Forestry
Bonn

GERMANY, FEDERAL REPUBLIC OF -- ALLEMAGNE, REP. FEDERALE D' --
ALEMANIA, REP. FEDERAL DE (cont'd) (suite) (cont.)

- L. PIELEN
Ministerialdirektor
Federal Ministry of Food, Agriculture and Forestry
Bonn
- H. DUMKE
Ministerialdirektor
Federal Ministry of Economic Co-operation
Bonn
- G. SCHÜTZ
Ministerialrat
Federal Ministry of Food, Agriculture and Forestry
Bonn
- J. DETKEN
Regierungsrat
Federal Ministry of Food, Agriculture and Forestry
Bonn
- J. F. OBERMAIER
Government Adviser in Agriculture
Malta

GREECE -- GRECE -- GRECIA

- J. GEROULANOS
Président du Comité national grec de la FAO
Athènes
- G. GRIGORIOU
Ingénieur agronome
Directeur au Ministère de l'Agriculture
Athènes
- P. MARGAROPOULOS
Directeur, Division des forêts
Ministère de l'Agriculture
Athènes
- A. KOUTALOS
Ingénieur agronome
Ministère de l'Agriculture
Athènes

HUNGARY -- HONGRIE -- HUNGRIA

- K. KAZARECZKI
Vice-Minister of Agriculture and Food
Budapest
- A. MADAS
Chief of Department, National Planning Office
Budapest

HUNGARY - HONGRIE - HUNGRIA (cont'd) (suite) (cont.)

- K. KARCSAI
Secretary-General of the Hungarian National FAO Committee
Budapest
- J. PATAY
Vice-Chairman of the Agricultural Scientific Association
Budapest
- L. VEKONY
Permanent Representative of Hungary to FAO
Rome
- G. HIDVEGI
Counsellor, National FAO Committee
Budapest
- Mrs. J. KOHONICZ
Counsellor, Hungarian National FAO Committee
Budapest

IRELAND - IRLANDE - IRLANDA

- M. J. BARRY
Deputy Secretary
Department of Agriculture and Fisheries
Dublin
- J. P. CUFFE
Assistant Principal
Department of Agriculture and Fisheries
Dublin

ISRAEL

- F.D. MAAS
Special Adviser to the Minister of Agriculture
Jerusalem
- S. MAZE
Permanent Representative of Israel to FAO
Rome
- M. KOLAR
Deputy Director of the Forest Department
Haifa

ITALY - ITALIE - ITALIA

- G. U. PAPI
Secrétaire général
Comité national italien de la FAO
Rome

ITALY - ITALIE - ITALIA

A. FERONE

Ministère de l'Agriculture, Bureau des Relations extérieures
Rome

Mlle E. MAMMONE

Economiste
Comité national italien de la FAO
Rome

M. LUCCA

Directeur de Division
Ministère du Trésor
Rome

M. PREVOSTO

Economiste
Istituto di sperimentazione per la pioppicoltura
Casale Monferrato

MALTA - MALTE

J. SPITERI

Minister of Trade, Industry and Agriculture
Valletta

A.S. FARRUGIA

Director, Department of Agriculture
Valletta

C. MONTEBELLO

General Manager, Milk Marketing Undertaking
Hamrun

I. MOSKOVITS

Permanent Representative of Malta to FAO
Embassy of Malta
Rome

R. BONELLO

Assistant Secretary
Ministry of Trade, Industry and Agriculture
Valletta

J. DEBONO

Assistant Manager, Milk Marketing Undertaking
Hamrun

S. ZAMMIT

Principal Technical Officer
Department of Agriculture
Valletta

E. ATTARD

Officer-in-charge Collection, Milk Marketing Undertaking
Hamrun

MALTA - MALTE (cont'd) (suite) (cont.)

- F.N. CASSAR
Principal Government Veterinary Surgeon
Department of Agriculture
Valletta
- A. CHETGUTH
Dairy Manager, Milk Marketing Undertaking
Hamrun
- J. DEBATTISTA
Superintendent of Government Farms
Department of Agriculture
Valletta
- E. FAIZON
Senior Dairy Manager, Milk Marketing Undertaking
Hamrun
- J. FREDO
Chief Fisheries Officer
Department of Agriculture
Valletta
- F. MERCECA
Assistant Dairy Manager, Milk Marketing Undertaking
Hamrun
- G.J. PERALTA
Plant Pathologist, Department of Agriculture
Valletta
- A. SCICLUNA SPITERI
Head, Land and Water Use Section
Department of Agriculture
Valletta
- J. ZAMMIT
Sales Manager, Milk Marketing Undertaking
Hamrun

NETHERLANDS, KINGDOM OF - PAYS-BAS, ROYAUME DES
- PAISES BAJOS, REINO DE LOS

- A. S. TUINMAN
Permanent Representative of the Netherlands to FAO
Royal Netherlands Embassy
Rome
- W. J. VRIEZEN
Ministry of Agriculture and Fisheries
The Hague

NORWAY -- NORVEGE -- NORUEGA

- J. KLEPPE
Under Secretary of State
Ministry of Agriculture
Oslo
- A. LOECHEN
Secretary General
The National Nutrition Council
Oslo
- P. NAEVDAL
Counsellor
Permanent Representative of Norway to FAO
The Royal Norwegian Embassy
Rome

POLAND -- POLOGNE -- POLONIA

- J. OKUNIEWSKI
Deputy Minister of Agriculture
Warsaw
- W. CHABASINSKI
Ambassador of the Polish People's Republic
Permanent Representative of Poland to FAO
Embassy of Poland
Rome
- S. KROLIKOWSKI
Chairman of the Polish National FAO Committee
Warsaw
- C. MUSZALSKI
Second Secretary
Embassy of the Polish People's Republic
Deputy Permanent Representative of Poland to FAO
Rome

PORTUGAL

- A. LOPES RIBEIRO
Director of Agricultural Extension Services
Lisbon

ROMANIA -- ROUMANIE -- RUMANIA

- D. DAVIDESCU
Vice-Ministre de l'Agriculture
Vice-Président du Comité national roumain de la FAO
Bucarest
- O. FENESAN
Directeur, Conseil supérieur de l'Agriculture
Secrétaire du Comité national roumain de la FAO
Bucarest

SPAIN - ESPAGNE - ESPAÑA

- D. RAMON ESTERUELAS
Director General de Agricultura
Madrid
- A. DE BORBON
Primer Secretario
Ministerio de Asuntos Exteriores
Madrid
- G. ESCARDO PEINADOR
Secretario General del Comité Nacional para la FAO
Madrid
- F. JAVIER GARCIA-RAMOS
Representante Permanente de España ante la FAO
Roma
- Sta. Maria Dolores Milagros ALLENDE
Secretaria
Comité Nacional para la FAO
Madrid

SWEDEN - SUEDE - SUECIA

- U. HÄNNINGER
Head of Division, Ministry of Agriculture
Secretary of the Swedish FAO Committee
Stockholm
- Sven ALLARD
Ambassador, Permanent Representative of Sweden to FAO
Rome

SWITZERLAND - SUISSE - SUIZA

- A. KAUTER
Sous-Directeur de la Division de l'Agriculture
du Département fédéral de l'Economie publique
Berne
- P. HOHL
Chef de Section et Secrétaire général du
Comité national suisse de la FAO
Berne

TURKEY - TURQUIE - TURQUIA

- K. KARAHUYUKLU
Sous-Secrétaire du Ministère de l'Agriculture
Ankara
- S. ASENA
Représentant permanent de la Turquie auprès de la FAO
Rome

TURKEY - TURQUIE - TURQUIA (cont'd) (suite) (cont.)

M. DURUSOY

Directeur général des Services vétérinaires du
Ministère de l'Agriculture
Ankara

N. KARACAHISARLI

Directeur de la Division de la planification et des recherches
économiques du Ministère de l'Agriculture
Ankara

UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI - REINO UNIDO

M. D. M. FRANKLIN

Under Secretary
Ministry of Agriculture, Fisheries and Food
London

J. E. DIXON

Assistant Secretary
Ministry of Agriculture, Fisheries and Food
London

A. A. W. LANDYMORE

Permanent Representative of the United Kingdom to FAO
British Embassy
Rome

YUGOSLAVIA - YUGOSLAVIE

M. IVANOVIC

Conseiller du Gouvernement
Conseil Exécutif fédéral
Belgrade

J. NEDIC

Conseiller au Comité national de la FAO
Secrétariat fédéral de l'Economie
Belgrade

OBSERVERS FROM OTHER MEMBER NATIONS
OBSERVATEURS DES AUTRES ETATS MEMBRES
OBSERVADORES DE LOS OTROS ESTADOS MIEMBROS

ALGERIA - ALGERIE - ARGELIA

A. TAZAIRT

Ingénieur du Génie Rural et Hydraulique
Ministère de l'Agriculture
Alger

CENTRAL AFRICAN REPUBLIC - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE - REPUBLICA CENTROAFRICANA

N. KOMBOT-NAGUEMON
Ministre du Développement
Bangui

F. BEYELE
Directeur de l'Agriculture
Ministère du Développement
Bangui

CONGO, DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE - CONGO, REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU -
CONGO, REPUBLICA DEMOCRATICA DEL

E. MBIANGANDU
Ministre Conseiller
Représentant permanent suppléant de la République démocratique du
Congo auprès de la FAO
Rome

UNITED STATES OF AMERICA - ETATS-UNIS D'AMERIQUE - ESTADOS UNIDOS DE AMERICA

R. ROSSOW
Permanent Representative of the United States of America to FAO
American Embassy
Rome

D. M. SCHOONOVER
Agricultural Economist
Economic Research Service
United States Department of Agriculture
Washington

PERMANENT OBSERVER FOR THE HOLY SEE
OBSERVATEUR PERMANENT DU SAINT-SIEGE
OBSERVADOR PERMANENTE DE LA SANTA SEDE

Right Rev. Monsignor L. G. LIGUTTI
Permanent Observer for the Holy See
Città del Vaticano
Rome

REPRESENTATIVES OF UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES
REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPECIALISEES
REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS ESPECIALIZADOS

UNITED NATIONS

R. STAMENKOVIC
Director, ECE/FAO Agriculture Division
Economic Commission for Europe
Geneva, Switzerland

UNITED NATIONS (cont'd) (suite) (cont.)

E. KALKKINEN

Director, FAO/ECE Timber Division
Economic Commission for Europe
Geneva, Switzerland

UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME

G. YATES

UNDP Representative
Malta

WORLD HEALTH ORGANIZATION

H. MOLLER

Public Health Administrator
Regional Office for Europe
Copenhagen, Denmark

WORLD METEOROLOGICAL ORGANIZATION

P. G. F. CATON

Senior Meteorological Officer
Royal Air Force
Luqa, Malta

WORLD FOOD PROGRAMME

T. C. M. ROBINSON

Director of the Programme Operations Division
Rome, Italy

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES
OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES INTERGOBIERNAMENTALES

COUNCIL OF EUROPE

Mme L. HERKLOTZ

Chairman of the Sub-Committee on Relations with FAO of the
Consultative Assembly
Member of the Bundestag
Fed. Rep. of Germany

P. BOURGOIN

Député, Paris, France

J. BREWIS

Member of Parliament
London, United Kingdom

COUNCIL OF EUROPE (cont'd) (suite) (cont.)

N.G. GEELKERKEN

Member of Parliament
Leiden, Netherlands

J. JOHNSON

Member of Parliament
London, United Kingdom

J. REICHL

Member of the Austrian Parliament
Furstenfeld, Austria

F. RINDERSPACHER

Member of the Bundestag
Bonn, Fed. Rep. of Germany

T. A. TANDE

Member of Parliament
Oslo, Norway

P. HORNECKER

Secretary of the Committee on Agriculture of the Consultative
Assembly
Strasbourg, France

COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

B. SUSSMILCH

Chef de la Section pour les Organisations internationales
gouvernementales
Bruxelles, Belgique

COMMISSION INTERNATIONALE DES INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

G. WEILL

Secrétaire général,
Paris, France

ORGANIZATION FOR ECONOMIC COOPERATION AND DEVELOPMENT

A. DEHEEGER-OZANNE

Directeur suppléant de l'Agriculture
Département de l'Agriculture
Paris, France

OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES
OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES NO GUBERNAMENTALES

CONFEDERATION EUROPEENNE DE L'AGRICULTURE

M. COLLAUD

Secrétaire général
Brougg, Suisse

FEDERATION INTERNATIONALE DES PRODUCTEURS AGRICOLES

R. SAVARY
Secrétaire général
Paris, France

FAO EUROPEAN PERMANENT BODIES - ORGANES PERMANENTS EUROPEENS DE LA FAO -
ORGANISMOS EUROPEOS PERMANENTES DE LA FAO

EUROPEAN COMMISSION ON AGRICULTURE - COMMISSION EUROPEENNE D'AGRICULTURE -
COMISION EUROPEA DE AGRICULTURA

A. KAUTER
Président de la Commission européenne d'agriculture
Berne, Suisse

FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
ORGANIZACION DE LAS NACIONES UNIDAS PARA LA AGRICULTURA Y LA ALIMENTACION

OFFICE OF THE DIRECTOR-GENERAL

Oris V. WELLS
Deputy Director-General

W. H. PAWLEY
Director, Policy Advisory Bureau

J. H. F. MOSER
Projects Development Officer, Freedom from Hunger Campaign

REGIONAL OFFICE FOR EUROPE

P. LAMARTINE YATES
Regional Representative for Europe
Palais des Nations
Geneva, Switzerland

DEVELOPMENT DEPARTMENT

Area Service Division

G. BILDESHEIM
Chief, Europe, North America and S.W. Pacific Service

K. KALLAY
Deputy Chief, Europe, North America and S.W. Pacific Service

FAO/IBRD Cooperative Programme

Miss A. EID
Technical Officer

FAO/Industry Cooperative Programme

A.G. FRIEDRICH
Assistant Director

AGRICULTURE DEPARTMENT

Land and Water Development Division

D. BURDON
Chief, Water Resources Branch

Animal Production and Health Division

A. M. DANGEL
Programming and Operations Officer

Plant Production and Protection Division

J. VALLEGA
Director

Forestry and Forest Industries Division

L. J. VERNELL
Assistant to Director

E. KALKKINEN
Director, FAO/ECE Timber Division

DEPARTMENT OF FISHERIES

D. CHARBONNIER
Regional Fisheries Officer, Europe Liaison Office
Secretary of the GFCM

ECONOMIC AND SOCIAL DEPARTMENT

Economic Analysis Division

D. M. LARIMORE
Chief, Europe, North America and Oceania Unit
Regional Analysis and Appraisal Service

Nutrition Division

Dr. L. MARIN
Chief, Home Economics Branch

Rural Institutions Division

Viggo ANDERSEN
Director

DEPARTMENT OF PUBLIC RELATIONS

E. GLESINGER
Assistant Director-General

Conference, Council and Protocol Affairs Division

T. PEEBLES

Chief, Conference Programming Section

Documentation, Legislation and Library Division

M. MOULIK

Director

BUREAU DE LA CONFERENCE

M. J. Spiteri, Ministre du Commerce, de l'industrie et de l'agriculture de Malte, a été élu Président de la Conférence. Il a été remplacé, durant certaines séances, par les Vice-Présidents, M. D. Davidescu, Chef de la délégation roumaine et M. J. Kleppe, Chef de la délégation norvégienne.

M. G. Bildesheim, Chef du Service pour l'Europe, l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-ouest, a exercé les fonctions de Secrétaire général de la Conférence. Il a été aidé dans cette tâche par M. K. Kállay, Chef adjoint du Service pour l'Europe, l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-ouest, M. T. Peebles, Chef de la Section Conférences, et MM. H. Chazine et D. Craig de la Section de l'Information.

EXPOSE DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE LA FAO

M. Oris V. Wells

Excellences, Messieurs les délégués,

Le Directeur général m'a chargé de vous transmettre ses cordiales salutations et de vous dire combien il regrettait de n'avoir pu venir lui-même. J'ai déjà dit, Monsieur le Président, combien j'étais heureux de me retrouver à Malte, pays qui me paraît illustrer à bien des égards non seulement les problèmes qui assaillent nombre de pays en voie de développement mais aussi, et ceci est plus important encore, l'esprit dans lequel il convient d'aborder ces problèmes.

Mon propos, ce matin, est essentiellement de traiter certains problèmes intéressant les activités de la FAO en Europe. Mais je crois que ce serait une erreur d'aborder ce sujet sans dire d'abord quelques mots sur la situation de l'agriculture dans le monde.

A cet égard, je ne saurais mieux faire que de citer brièvement les paroles que le Directeur général a prononcées devant la cinquante et unième session du Conseil de la FAO dont les travaux viennent de se terminer. Voici ce qu'a dit M. Boerma :

"Je suis heureux de pouvoir commencer mon exposé sous le signe d'un optimisme prudent. Comme vous le savez, les récoltes de 1967 ont été généralement bonnes. La production alimentaire du monde prise dans son ensemble a été supérieure d'environ 3 pour cent à celle de la campagne précédente. Mais, et ceci compte encore plus, ce gain a été acquis principalement dans les pays en voie de développement, où l'augmentation en effet n'a pas été inférieure à 6 pour cent, ce qui a permis de récupérer une grande partie du terrain qu'avait perdu la production alimentaire par habitant durant les désastreuses campagnes de 1965 et 1966. Il faut remonter à 1956, donc à plus de dix ans, pour constater une progression annuelle de cet ordre. D'après les renseignements limités jusqu'à présent disponibles, la production alimentaire continue de s'améliorer en 1968, malgré certains échecs dus aux conditions atmosphériques.

Gardons nous cependant de trop présager de cette évolution. La production agricole est une inconstante, aussi inconstante que le temps lui-même. Nul doute qu'une certaine partie du vif progrès enregistré en 1967 représente le rattrapage des deux mauvaises campagnes précédentes. Nous ne saurions donc compter chaque année sur des progrès analogues.

En même temps, il y a de bonnes raisons de penser que les conditions atmosphériques n'expliquent pas tous les gains réalisés et que la production alimentaire est peut-être en train de sortir de sa longue torpeur de la dernière décennie.

Un motif d'espérer est que désormais de nombreux gouvernements font plus de place à l'agriculture dans leur planification et dans leurs investissements. On peut en dire autant de la Banque mondiale et je me suis réjoui d'apprendre la semaine dernière que M. McNamara entend quadrupler le volume des prêts agricoles de cette institution au cours des cinq prochaines années avec, comme par le passé, le concours de la FAO. En outre, il est de plus en plus reconnu que les pénuries alimentaires peuvent déclencher une inflation capable d'annuler le progrès dans tous les secteurs. Certains gouvernements sont sans doute influencés par le fait que les stocks céréaliers de l'Amérique du Nord, bien qu'ils aient repris un mouvement ascendant, ne peuvent plus désormais être considérés comme une assurance quasi automatique en cas de désastre.

Un deuxième facteur est l'effet cumulatif d'actions de développement menées sur de longues années, qui semblent enfin porter leurs fruits. Ceci est vrai du lent renforcement des services de recherche et de vulgarisation. Ceci est vrai des investissements à long terme qui ont été consacrés à l'irrigation, à la colonisation agraire et autres aspects de l'infrastructure agricole. Toutes aussi importantes apparaissent les améliorations institutionnelles, celles qui ont trait au régime foncier, aux coopératives, au crédit agricole ou à la commercialisation et qui donnent aux producteurs des pays en voie de développement plus de certitude que ce sont effectivement eux qui profiteront des progrès de la production. Du coup, ces agriculteurs se mettent plus volontiers à employer des engrais et d'autres moyens de production modernes. Les gouvernements se rendent compte qu'il est important de leur fournir les facteurs de production indispensables, en quantités suffisantes. Enfin, et ce n'est pas là la moindre considération, je devrais peut-être évoquer l'évènement le plus intéressant, c'est-à-dire l'apparition des variétés à haut rendement mises au point pour le blé au Mexique et pour le riz aux Philippines. Avec des doses convenables d'eau, d'engrais et de produits antiparasitaires, ces variétés ont une productivité plusieurs fois supérieure à la normale. Il est possible que pour une fois on puisse, sans tomber dans le cliché, dire qu'une percée vient d'être réalisée."

Je pourrais poursuivre cette citation, mais pour résumer la situation en quelques mots, on peut dire qu'il existe maintenant une base solide pour assurer, sous réserve de conditions météorologiques favorables, une amélioration régulière de la situation mondiale de l'agriculture. Il nous faut toutefois souligner que les gains enregistrés récemment sont précaires: ils ne se poursuivront pas automatiquement. Si les pays en voie de développement relâchent leurs efforts, s'ils ne déploient pas les ressources dont ils disposent de la manière la plus efficace, alors nous pourrions fort bien nous retrouver sous peu dans la même situation qu'auparavant. Il est également indispensable de réviser les politiques commerciales. Enfin, dans de nombreux pays en voie de développement, l'expansion démographique se poursuit à un rythme trop rapide; c'est un point dont il ne faut pas méconnaître l'importance, parallèlement à l'impérieuse nécessité de poursuivre les progrès sur le front de la production et du commerce des denrées agricoles.

J'en viens maintenant, Monsieur le Président, au thème principal de mon discours: les activités de la FAO en Europe. Là aussi le problème consiste à déployer des ressources limitées de la manière la plus efficace possible. La FAO ne peut pas donner à l'Europe autant qu'elle le voudrait; en effet, nul ne conteste qu'il faut accorder une certaine priorité aux besoins des pays beaucoup plus pauvres d'autres régions du monde. Néanmoins, le Directeur général, n'a pas pour autant l'intention de négliger l'Europe ou de diminuer le volume des ressources consacrées au service des gouvernements et des peuples européens. Permettez-moi, ici, de saluer tout particulièrement les délégués de la Bulgarie et de la Hongrie, deux nouveaux Etats Membres qui participent pour la première fois à une Conférence régionale européenne.

La représentation du Directeur général, à l'échelon des politiques, a été pleinement traitée dans le Plan de réorganisation qui, comme la plupart d'entre vous le savent, a été mis au point conjointement par le Directeur général et le Comité ad hoc sur l'organisation au cours des derniers mois, et qui vient d'être approuvé par le Conseil. Bien qu'il ne nous appartienne pas ici d'examiner tous les divers aspects de la réorganisation, je suppose que vous vous attendez à ce que je dise quelque chose des éléments qui concernent la Région européenne.

Le Représentant régional demeure la clé de voûte du système. Son rôle est d'aider à formuler la politique européenne de la FAO en fonction de l'évolution de la situation, de tenir le Directeur général au courant des souhaits et des demandes exprimés par les gouvernements et de recommander les mesures propres à satisfaire ces demandes de la manière la plus efficace, dans la limite des ressources disponibles. Le meilleur emplacement pour le Bureau régional est Genève, notamment parce que le Représentant régional est appelé à maintenir un contact permanent avec le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe en vue d'administrer les programmes conjoints

FAO/CEE dans le domaine de l'agriculture et des produits forestiers. En outre, il est nécessaire d'avoir un fonctionnaire de rang supérieur à Genève pour assurer la liaison avec les nombreuses institutions des Nations Unies et autres organismes qui y ont leur siège ou qui y tiennent régulièrement leurs sessions, comme le fait l'ECOSOC.

Toutefois, comme nous n'avons pas de fonctionnaires techniques détachés à Genève, hormis le personnel des deux divisions mixtes FAO/CEE, c'est à Rome qu'il incombe d'assurer les services techniques pour les réunions et autres activités en Europe; jusqu'à présent, le Représentant régional bénéficiait du concours d'un adjoint au Siège, chargé des relations avec les divisions intéressées. Dans le cadre du Plan de réorganisation, un service spécial a été créé pour chaque région; celui pour l'Europe, s'occupe en même temps de l'Amérique du Nord et du Pacifique du Sud-ouest. Ces dispositions devraient permettre de renforcer l'assistance fournie par le Siège aux représentants régionaux. En effet, non seulement le Service régional prendra en charge toutes les activités qui incombait jusqu'à présent à l'adjoint du Représentant régional, mais en outre il centralisera toutes les opérations sur le terrain exécutées en Europe - que ce soit dans le cadre du PNUD ou d'autres programmes - et servira de point focal pour les relations entre la FAO et les programmes bilatéraux d'aide à l'agriculture mis en oeuvre par les pays européens. De cette manière, les activités au titre du Programme ordinaire et les opérations d'aide multilatérale et bilatérale seront intégrées plus efficacement qu'auparavant.

Revenons maintenant aux questions de politique: un de nos objectifs essentiels en Europe est de permettre aux spécialistes, techniciens et administrateurs agricoles des Etats Membres de se réunir et d'avoir ainsi des contacts utiles et des échanges de vues fructueux. Nombreux sont les domaines où les fonctionnaires techniques des gouvernements et instituts européens éprouvent le besoin de correspondre avec leurs collègues d'autres pays et de les rencontrer; en effet, en échangeant des données d'expérience, ils peuvent améliorer la qualité et l'efficacité des services dont ils sont responsables. L'Europe étant, parmi tous les continents, celui dont les services techniques sont les plus développés, c'est dans cette région que la nécessité de contacts de ce genre se fait sentir avec le plus d'acuité.

La FAO reçoit sans cesse des demandes portant sur les sujets les plus divers - par exemple, rassemblement de documentation sur les dispositions législatives concernant les héritages agricoles ou les systèmes de pensions pour les agriculteurs, ou encore fourniture de renseignements techniques concernant un procédé ou instrument nouveaux - demandes auxquelles le Secrétariat s'efforce de donner satisfaction en rassemblant la documentation appropriée et en la communiquant aux pays intéressés. L'augmentation du nombre des Etats Membres européens de la FAO au cours des dernières années s'est traduite par un volume croissant de demandes de renseignements scientifiques et techniques de cet ordre.

Toutefois, le rassemblement et la communication des informations ne satisfait qu'une partie des besoins ressentis par les pays d'Europe dont l'agriculture est la moins avancée. La parole écrite ne peut remplacer entièrement les contacts personnels, et le compte rendu d'une expérience est moins satisfaisant qu'une discussion autour d'une table ronde. D'où le désir d'avoir des réunions. Les savants travaillant dans une discipline donnée tirent de grands avantages de leurs rencontres avec des collègues travaillant dans la même discipline dans un autre pays; cela ne vaut pas seulement pour les spécialistes des universités et des instituts, mais aussi pour les fonctionnaires techniques des ministères nationaux.

Il nous faut toutefois reconnaître en toute franchise que, en matière de réunions, les intérêts des différents pays ne sont pas identiques. Les pays qui demandent le plus souvent à la FAO d'organiser des réunions, sont ceux où les scientifiques, pour diverses raisons, éprouvent de la difficulté à participer à des congrès ou à visiter des instituts dans le cadre d'arrangements privés. D'autres pays, notamment les pays les plus avancés sur le plan technique, tirent moins de profit de ces réunions. Sans doute serait-il possible, pour certains sujets, d'organiser des réunions exclusivement à l'intention

des pays moins industrialisés, mais de telles dispositions iraient à l'encontre de leur objet même, à savoir, fournir aux techniciens de ces pays l'occasion d'avoir des contacts directs avec ceux des pays les plus avancés. En bref, la participation de spécialistes des pays avancés représente souvent une forme d'assistance technique des plus utiles.

Vous reconnaîtrez en outre que dans bien des cas les solutions examinées et éprouvées en Europe, notamment dans les pays moins industrialisés, peuvent s'appliquer, moyennant les modifications appropriées, dans les pays en voie de développement dans d'autres parties du monde. Ainsi, nombre de problèmes touchant la sélection végétale, les maladies animales, la commercialisation, l'enseignement et la vulgarisation agricoles, sont remarquablement voisins, de sorte que les pratiques et procédures mises au point avec succès dans les pays européens ont un champ d'application beaucoup plus large. En un sens, l'Europe est un laboratoire scientifique, social et institutionnel dont les recherches et les expériences peuvent servir au reste du monde.

Comme vous le savez, les activités menées en Europe au titre du Programme ordinaire de la FAO sont pour la plupart conduites par l'intermédiaire des commissions techniques permanentes de l'agriculture, des forêts, des pêches et de la lutte contre les maladies animales et de leurs organes subsidiaires, ainsi que par l'entremise du Secrétariat conjoint FAO/CEE qui dessert les Comités de l'agriculture et du bois de la CEE. Les rapports de ces commissions et comités vous sont communiqués pour examen.

Dans l'accomplissement de leurs tâches et dans l'élaboration de recommandations à l'intention du Directeur général, il appartient à ces organismes, auxquels vous participez tous, de tenir compte des vues exprimées à la Conférence de la FAO et à cette Conférence régionale. Ainsi, la Conférence de la FAO, à sa quatorzième session, ayant vivement recommandé de réduire le nombre des réunions, la dernière Conférence régionale pour l'Europe a recommandé que les groupes de travail soient supprimés lorsque leurs programmes étaient achevés et que leur utilité ne se faisait plus sentir. Conformément à ces recommandations, vous noterez que la Commission des forêts et la Commission d'agriculture ont mis fin à l'activité d'un certain nombre de leurs organes subsidiaires; en outre, afin d'éviter les doubles emplois et de réduire davantage le nombre des réunions, plusieurs colloques ont été organisés conjointement par la Commission européenne d'agriculture et le Comité de la CEE des problèmes agricoles. J'espère aussi qu'au cours de la session de l'ECA qui s'est tenue la semaine dernière à Rome, d'autres recommandations analogues auront été adoptées. Tout ceci montre que les Commissions appliquent une méthode de travail souple.

Jusqu'à présent, je n'ai pas mentionné l'assistance sur le terrain que la FAO fournit en Europe dans le cadre du PNUD, du FISE et de divers fonds de dépôt. Actuellement, la FAO gère quinze projets du Fonds Spécial dans la Région, et en 1968 l'Europe aura également reçu l'équivalent de dix années de services d'experts et de 27 années environ de bourses au titre du PNUD/PEAT. Ce programme est certes modeste comparé à celui appliqué dans d'autres régions, et d'aucuns pourront éprouver quelque déception parce que certaines demandes prioritaires ne peuvent être exécutées immédiatement, mais il faut reconnaître que dans une perspective mondiale, qui est celle du PNUD, bien des pays sont plus pauvres et moins capables de se tirer d'affaire seuls que les pays peu industrialisés d'Europe.

Il s'ensuit que, si ces pays européens souhaitent que la FAO les aide davantage et si les programmes du PNUD d'assistance à l'Europe ne peuvent se développer que relativement lentement, il faut alors trouver d'autres moyens pour satisfaire ces besoins. Je crois qu'il existe un certain nombre de possibilités et il ne serait peut-être pas inutile que je reprenne ici certaines suggestions que j'ai faites récemment à la Commission européenne d'agriculture, car celles-ci pourraient s'appliquer à d'autres commissions et comités.

J'avais suggéré que les travaux des commissions soient axés plus délibérément sur les besoins des pays moins industrialisés de la région européenne, selon l'orientation donnée, par exemple, à l'enquête sur les conditions économiques et sociales des populations rurales des régions montagneuses méditerranéennes. J'avais aussi indiqué

qu'une intensification des échanges de renseignements techniques et scientifiques n'implique pas forcément un accroissement du nombre des réunions, car on peut aussi obtenir ce résultat en organisant des contacts directs. En outre, les pays qui possèdent des services agricoles compétents sont tout à fait à même de mettre au point de nouveaux programmes et projets avec une assistance extérieure limitée, comportant, par exemple, des visites périodiques d'experts ou, dans le cas de projets multidisciplinaires, d'équipes d'experts de la FAO. Nous allons essayer cette méthode pour au moins un programme portant sur l'expansion de la production de viande de boeuf. Nous pensons que la FAO devrait être en mesure de faire davantage pour aider l'Europe sans prélever des ressources sur d'autres programmes, sans attendre que l'aide du PNUD se développe et sans imposer aux gouvernements une charge supplémentaire sous forme de nouveaux questionnaires et de nouvelles réunions.

Je viens d'exposer les grandes lignes de la politique que le Directeur général se propose d'appliquer en matière d'assistance ou de services techniques pour l'Europe et qu'il soumet à votre Conférence. Toutefois, une politique régionale ne saurait être considérée isolément, surtout lorsqu'il s'agit de l'Europe qui possède, en matière de commerce et d'aide, des liens si étroits avec le reste du monde. Elle doit être conçue en fonction d'une stratégie générale du développement agricole. Aussi, il n'est peut-être pas inutile d'envisager succinctement les rapports entre la politique et le programme de la FAO en Europe et les cinq domaines prioritaires d'activité que le Directeur général a exposés dans sa dernière déclaration au Conseil.

On se souviendra que les objectifs de ces cinq points, ou domaines de concentration, sont les suivants: premièrement, introduction et adoption des nouvelles variétés de céréales à haut rendement; deuxièmement, application de programmes visant à éliminer le déficit protéique dans les régimes alimentaires; troisièmement, lutter contre le gaspillage sous toutes ses formes; quatrièmement, mobiliser les ressources humaines en vue du développement rural; cinquièmement, mettre en oeuvre des programmes de production et d'échanges destinés à économiser ou à gagner des devises étrangères dans les pays en voie de développement.

Dans la Région européenne, l'utilisation de variétés de céréales à haut rendement a déjà connu certains succès avec, par exemple, le blé russe en Bulgarie et le blé Mexipack en Turquie ainsi que le maïs hybride dans plusieurs autres pays. En revanche, il est douteux que l'on ait fait beaucoup de progrès en ce qui concerne les plantes fourragères et les graminées pastorales, bien qu'il s'agisse manifestement d'un domaine où la diversification s'impose.

Pour ce qui est des protéines, si la famine n'existe pas en Europe, il y a néanmoins une pénurie croissante de viande dans la plupart des pays du Sud et de l'Est de la Région. J'ai déjà mentionné ce problème la semaine dernière devant la Commission européenne d'agriculture et j'ai insisté sur la nécessité d'accélérer la production afin de satisfaire l'accroissement rapide de la demande. Il faudrait mettre sur pied une opération combinée, intéressant les cultures fourragères et les pâturages, la sélection du bétail, les abattoirs et les méthodes de commercialisation modernes. En Turquie, nous venons de lancer un projet de ce genre, en coopération avec la Banque internationale, mais je ne doute pas qu'il y ait d'autres pays d'Europe où un effort analogue serait avantageux.

Le gaspillage ne pose pas, en Europe, un problème aussi aigu que dans d'autres parties du monde, néanmoins il y a encore plusieurs pays où le manque de moyens de commercialisation modernes, notamment dans le domaine de la réfrigération, réduit considérablement les débouchés pour les produits tels que le lait, le poisson et les fruits et légumes. En outre, même en ce qui concerne les céréales, il existe des pays où la capacité d'emmagasiner est insuffisante de sorte que les années où la récolte est particulièrement bonne il faut exporter l'excédent faute de place pour l'emmagasiner; il en résulte que si l'année suivante la récolte est mauvaise, le gouvernement doit procéder à des importations de blé. Cette carence peut coûter fort cher au gouvernement et, à longue échéance, il serait peut-être plus avantageux de financer la construction d'installations d'entreposage supplémentaires. Assurément, il reste aussi à résoudre un nombre considérable de problèmes ayant trait à la pollution, à la conservation des sols et à la santé animale.

Dans le domaine de la mise en valeur des ressources humaines, le programme européen compte déjà plusieurs activités intéressantes, comme celles qui sont menées par le Groupe de travail de l'économie familiale et le Groupe de travail des problèmes de sociologie rurale. Ces organismes ont mis en chantier diverses études importantes portant, par exemple, sur l'agriculture à temps partiel, le développement des services de vulgarisation en matière d'économie familiale et l'éducation des consommateurs. Il est sûrement possible de faire plus encore: on pourrait, par exemple, s'occuper de la réaction des travailleurs à diverses structures organisationnelles en agriculture et de l'effet des stimulants monétaires dans les zones rurales déshéritées.

Le cinquième des grands objectifs de la politique du Directeur général - l'économie de devises étrangères - demeure une préoccupation constante pour les gouvernements des pays européens. J'ai déjà signalé les économies que l'on pourrait réaliser sur les importations en développant la production de viande dans certains pays du sud et de l'est de l'Europe. Presque tous les pays européens cherchent à développer leurs exportations de produits agricoles, et certains ont effectué, à cette fin, de gros investissements en matière d'irrigation et de production d'engrais. Si l'on admet que ces programmes nationaux seront couronnés de succès, il faudrait probablement commencer dès à présent à étudier les incidences qui pourront en résulter sur le plan des exportations.

Si nous nous tournons vers l'avenir, nous pouvons escompter que l'ensemble de l'Europe participera toujours davantage aux activités au titre du Plan indicatif mondial au cours du prochain exercice biennal. Soit dit en passant, c'est en Europe, au Bureau de la FAO à Genève, que certains de nos concepts sur les projections de la demande et de la production ont vu le jour. Le développement et l'application de la technique de planification indicative dans le cadre européen devraient aider les Etats Membres à poursuivre des politiques d'"ajustements permanents" en fonction d'une situation internationale en constante évolution.

M. le Président, pour résumer ce que je viens de dire, je tiens à affirmer que la politique menée par la FAO en Europe consiste à intensifier les échanges de renseignements techniques entre les Etats Membres, au bénéfice notamment des pays moins industrialisés de la Région. A cette fin, nous utiliserons tous les moyens à notre disposition: correspondance, réunions, enquêtes et opérations sur le terrain. Nous continuerons à mener notre action par l'intermédiaire des commissions techniques dont les méthodes opérationnelles devront s'assouplir. Si on nous le demande, nous sommes disposés à envoyer des experts en mission de courte durée pour aider à la mise au point de programmes déterminés. Nous souhaitons vivement confier beaucoup plus de travail que nous ne l'avons fait jusqu'à présent à diverses organisations européennes spécialisées dans le domaine de l'agriculture; cela a déjà été fait pour l'Association européenne de zootechnie, et l'une des tâches de l'importante réunion de ces organisations que la FAO convoque chaque année à Paris devrait être de formuler à l'intention du Directeur général des propositions pratiques pour ces transferts d'activités. Si nous exploitons à fond toutes ces possibilités, je crois que nous aurons alors formulé un programme qui répondra efficacement aux besoins de l'Europe dans ces domaines techniques particuliers, dont la plupart sont du ressort de la Commission européenne d'agriculture qui s'est réunie la semaine dernière à Rome et dont le rapport vous est communiqué.

Je suggère en outre qu'une fois adoptée la politique générale pour l'Europe, on accorde aux Commissions et autres organes opérationnels, ainsi qu'au Secrétariat, le temps nécessaire pour concrétiser cette politique par des mesures pratiques; il faut un certain degré de continuité si l'on veut que les initiatives entreprises puissent être menées à bonne fin. Avec le temps, les politiques peuvent et doivent être modifiées, mais nous ne pensons pas qu'il soit judicieux de remanier profondément tous les ans ou tous les deux ans les grandes lignes de la politique: une ré-organisation trop fréquente peut entraîner un gaspillage d'efforts.

Jusqu'à présent Messieurs, je vous ai surtout montré comment la FAO peut vous aider d'une manière générale à échanger des informations techniques et fournir un volume plus ou moins limité d'assistance technique ou de services aux pays moins développés

de la Région. La dernière remarque que je voudrais faire est celle-ci: je sais fort bien que ceci ne couvre pas la totalité du programme européen de la FAO ou peut-être, pour être plus précis, de l'intérêt de l'Europe dans l'ensemble du Programme de la FAO.

En fait, j'ai très peu parlé de la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse ou de la Commission européenne des forêts (qui travaille en étroite collaboration avec le Comité du bois de la CEE), deux organismes qui paraissent fonctionner de manière tout à fait satisfaisante. En outre, comme je l'ai déjà signalé, les Etats Membres d'Europe sont directement intéressés par le Plan indicatif mondial. Cela est également vrai bien sûr des activités au titre du Codex alimentarius et de l'action de nos Comités des produits et des pêches auxquels ils participent activement, comme ils le font aux divers groupes de travail et commissions relevant de ces deux Comités. Je ne doute pas non plus que vous portiez tous un vif intérêt à la stratégie du Directeur général pour l'assistance aux pays en voie de développement en général qui vient d'être présentée au Conseil et acceptée par celui-ci. Un exemplaire de la déclaration du Directeur général sur cette question vous a été communiqué et je forme l'espoir que, lorsque l'occasion s'en présentera, nous aurons l'avantage d'entendre les observations que vous voudrez bien formuler à cet égard.

A ce propos, je voudrais vous rappeler que le Directeur général souhaite trouver le moyen de resserrer la collaboration entre la FAO et les programmes bilatéraux. Au cours des deux ou trois dernières années, nous avons noué avec plusieurs programmes européens d'assistance bilatérale d'excellentes relations de travail impliquant une discussion approfondie de nos activités dans les pays en voie de développement auxquels le programme déterminé s'intéresse et des renseignements que nous détenons à cet égard. Nous espérons pouvoir étendre ces activités, dont l'utilité, aussi bien pour la FAO que pour le programme bilatéral, n'est plus à démontrer.

En conclusion, permettez-moi, une fois encore, d'adresser par votre entremise, Monsieur le Ministre, nos chaleureux remerciements au Gouvernement de Malte pour son invitation à tenir cette Conférence dans votre charmant pays; je souhaite enfin aux délégués que les débats qu'ils tiendront cette semaine soient couronnés d'un plein succès.

C'est maintenant avec un vif plaisir que je cède la parole à Monsieur Joseph Spiteri, Ministre de l'agriculture de Malte.

